

C2852 1500 3417

LA SAVOIE

Littéraire & Scientifique

REVUE TRIMESTRIELLE

PUBLIÉE

Sous le patronage de l'Académie de Savoie

16^e Année — 1921 — 1^{er} et 2^e Trimestres

CENTENAIRE

de la Fondation de l'Académie de Savoie
et de la Mort de Joseph de Maistre

SOMMAIRE

- I. — **Séance publique du 19 juillet 1921.**
1. — Allocution de M. Emmanuel DENARIÉ, président de l'Académie.
 2. — Discours de M. Henry BORDEAUX, de l'Académie Française.
 3. — Conférence de M. Georges GOYAU, sur la *Modernité de Joseph de Maistre*.
- II — **Souvenirs et Documents.** — Le Centenaire et la Savoie ; le Centenaire et l'Académie Française ; le Centenaire et les Sociétés savantes ; le Centenaire et la Presse. Le Banquet et les Toasts. Liste des personnes ayant assisté au Banquet. — J. B.



CHAMBÉRY

IMPRIMERIES RÉUNIES, 3, RUE LAMARTINE

—
1921

Prix des Publications de l'Académie

Prix des *Mémoires* : 7 fr. 50 le volume.

Prix des *Documents* : 10 fr. le volume.

Prix des *Albums* : l'Album du tome X de la 2^e série, 12 fr.; l'Album du tome XII de la 2^e série, 15 fr.; l'Album du tome IV de la 3^e série, 11 fr.; l'Album du tome XII de la 3^e série, 10 fr.

Prix de *La Savoie littéraire et scientifique* : abonnement annuel, 5 fr.; le N^o, 1 fr. 50.

Pour obtenir les publications s'adresser à M. FÉLIX-NAIX, Secrétaire copiste de l'Académie, 5, rue du Château, à Chambéry, ou à la *Librairie Dardel*, rue des Portiques.

Prix de ce numéro spécial :

3 fr.

LA SAVOIE
LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE



Séance publique du 19 Juillet 1921

Allocution de M. Emmanuel DENARIÉ

Président de l'Académie

MESSIEURS,

Si je n'avais à tenir compte que de votre légitime impatience, je ne me lèverais que pour donner la parole aux deux illustres écrivains que nous avons hâte d'applaudir ; mais je ne puis oublier que nous sommes réunis pour célébrer le centenaire de la fondation de l'Académie de Savoie, et que son Président vous doit des remerciements qui, pour être d'usage, n'en sont pas moins l'expression d'un sentiment sincère et profond, dans cette circonstance surtout, où se sont révélées à nous des amitiés glorieuses, quelques-unes particulièrement appréciées, comme celle du Conseil général de la Savoie, et de la Municipalité de Chambéry dont l'appui moral et le généreux concours nous ont permis de réaliser notre patriotique entreprise.

De ce fait la manifestation d'aujourd'hui prend un caractère général, et je suis heureux de pouvoir m'incliner respectueusement devant les hautes personnalités qui représentent le pouvoir religieux, civil, militaire, le gouvernement italien et, qui en honorant cette solennité par leur présence, lui donnent ainsi toute sa haute signification.

Je me tourne maintenant vers les délégués des Sociétés amies pour leur adresser un large et fraternel merci. Vous nous apportez, Messieurs, aussi bien par votre qualité que par votre empressement, le plus éclatant témoignage de

cette solidarité, unissant d'une nation à l'autre, de province à province, tous ceux qui, lettrés ou savants, poursuivent un même et noble idéal.

A notre époque de lutte sauvage pour les satisfactions matérielles, vous offrez à l'admiration de vos concitoyens un rare exemple de désintéressement, et vous leur montrez en même temps que l'on peut trouver, en dehors de tout profit personnel, honneur et joie dans les travaux de l'esprit.

Pour notre plaisir et notre orgueil, Messieurs, vous avez répondu nombreux à notre appel, mais ce nombre est presque pour moi, en ce moment, une cause de regrets, car le peu de temps qui m'est dévolu ne me permet pas de rappeler les titres que vos Compagnies et vous-même avez à la reconnaissance publique ; ce que nous savons tous, c'est que si, l'un après l'autre, vous receviez par ma bouche le salut de l'Académie de Savoie, ce serait un appel de noms dont chacun demeure inscrit au Tableau d'Honneur du pays ou de la province qu'il représente.

Il en est parmi vous, Messieurs, qui ont droit à un accueil, sinon plus sympathique, tout au moins spécial ; ce sont ceux qui, ayant franchi nos frontières, nous arrivent de ce grand foyer intellectuel qu'est Genève, ou qui ont traversé les eaux bleues du Léman pour mettre leurs mains loyales dans les nôtres ; ce sont ceux qui, de l'autre côté des Alpes, nous ont apporté ou transmis le témoignage d'une confraternité qui nous est d'autant plus chère que notre Compagnie a été fondée sous l'égide de leur famille souveraine et dotée par elle.

A l'hommage que leur adresse l'Académie de Savoie, tous ceux qui sont ici, j'en suis sûr, voudront s'associer : on peut mettre fièrement le pied sur le sol libre de France quand on vient au nom de cette antique et noble terre de liberté qu'est la Suisse.

Quant à notre chère et grande voisine l'Italie, pourra-t-on jamais oublier que le sang de ses fils a été mêlé à celui des nôtres sur tant de champs de bataille, et que c'est dans son sol qu'a été planté l'arbre qui depuis des siècles étend ses rameaux bienfaisants sur toutes les races latines.

L'invitation que vous avez reçue, Messieurs, vous convo-

que à la célébration d'un double centenaire. De fait, les deux événements que nous commémorons ne sauraient être séparés.

Il y a cent ans, l'Académie de Savoie avait quelques mois d'existence, et Joseph de Maistre entra dans l'immortalité, illustrant à jamais notre Compagnie naissante qui s'était empressée de le recevoir.

L'Académie française, qui ne saurait envier aucune gloire, elle les réunit toutes, peut au moins nous envier celle-là, comme à notre sœur, l'Académie Florimontane, l'honneur de pouvoir se parer d'un François de Sales.

Est-ce dans cette pensée que l'illustre Compagnie, qui n'est pas coutumière d'une pareille faveur, a accepté de se faire représenter officiellement aux fêtes de notre centenaire ? Ce que nous savons en tout cas, c'est que le souvenir de nos deux célèbres compatriotes n'est point étranger à sa décision, comme si elle eût voulu, par un hommage posthume, rendre siens deux hommes de génie, qui, nés sur une terre non française encore, ont fait un si magnifique apport au patrimoine dont elle a la garde.

Pour ce beau geste, nous vous prions, Monsieur, de lui exprimer notre vive gratitude, celle aussi de la Savoie toute entière, et si cela ne gêne pas trop votre modestie vous pourrez lui dire aussi que nous lui sommes particulièrement reconnaissants du choix qu'elle a fait de son représentant.

La vieille capitale de la Savoie n'a pas toujours connu des triomphes comme celui dont elle peut s'enorgueillir aujourd'hui. Lorsque, jeté à quarante ans sur la terre d'exil, Joseph de Maistre fit entendre les premiers accents d'une voix qui devait retentir à travers les âges, on s'étonnait autour de lui qu'un si grand esprit eût pu sortir d'une aussi petite ville : lui-même d'ailleurs se plaisait à exercer sa verve caustique sur le milieu pourtant si raffiné, si intellectuel où il s'était formé, et avant lui J.-J. Rousseau.

Ne lui en voulons pas, bien au contraire : cela sent son terroir. Ces façons de se railler lui-même dans ce qui le touche de très près est presque toujours chez un Savoyard un signe de grande tendresse.

La Savoie d'ailleurs, en ce temps-là et pour de longs jours encore, était aux yeux de beaucoup de gens une sorte de contrée sauvage, et très voisine de la Béotie. On avait oublié, et peut-être même n'avait-on jamais su, qu'elle avait vu naître des poètes comme Marc-Claude de Buttet, des historiens comme Claude de Seyssel, Saint-Réal et Michaud, et tant d'autres. Quant à S^t François de Sales, on l'avait tout simplement expatrié ; il n'était connu que sous le nom de Monsieur l'Evêque de Genève.

L'illustre prélat, si grand seigneur dans sa simplicité, pouvait-il être raisonnablement le compatriote de ce bonhomme barbouillé de suie et grelotteux auquel un petit sou rend la vie.

Mais tout cela c'est le passé. La Savoie a maintenant sa place au soleil qu'elle entend garder. Est-ce à dire que la vie intellectuelle y est plus intense qu'autrefois, nous ne le pensons pas. Comme beaucoup de provinces, notre cher pays de Savoie ne souffrait en réalité que d'être ignoré. Pour qu'une région soit en honneur, il ne lui suffit pas, nous l'avons vu, d'avoir donné le jour à de grands hommes, il lui faut ses peintres, ses historiens, ses poètes : Chateaubriand et Brizeux, pour la Bretagne ; Georges Sand pour le Morvan, Victor de Laprade pour les douces collines du Forez. Pour les rives de la Saône, Lamartine ; Mistral pour la Provence, pour la Savoie enfin Albert Costa de Beauregard et Henry Bordeaux.

C'est ainsi que, conduite par la main de ces beaux compagnons, la gloire a fait pas à pas son tour de France.

En regard de cela, je songe au patient et fécond labeur qui a valu à notre vieille Académie de Savoie les sympathies qui se manifestent aujourd'hui avec tant d'éclat.

Parlant en son nom, il ne m'appartient pas de faire son éloge, mais je tiens à donner un souvenir ému à ceux qui avant moi ont occupé la place d'où je vous parle, et où ils n'ont point été remplacés : le Docteur Louis Guillard, le Président Greyfié de Bellecombe, Louis Pillet, François Descostes, le Général Borson, Clément du Bourget ; plus près de nous enfin Eugène d'Oncieu de la Bâtie ; puis à leurs côtés, Mgr Turinaz, les deux frères Arminjon, Jacques Bourgeois,

autant de noms qui nous sont demeurés très chers, et qui ne seront jamais oubliés.

C'est dans un jour comme celui-ci où ceux que je viens de citer eussent fait si grande figure, que leur successeur a le regret de constater son insuffisance.

L'aveu sincère qu'il en fait ne vous surprendra pas plus, d'ailleurs, qu'il ne peut l'humilier lui-même, en présence surtout de deux hommes qui comptent au premier rang parmi les gloires littéraires de la France. L'un des deux, M. Georges Goyau, pour la première fois, vient se faire entendre dans notre ville. Ce n'est pas une raison pour que j'ai à vous présenter un écrivain si universellement connu et admiré, je me bornerai donc à lui exprimer notre vive reconnaissance pour le concours qu'il a bien voulu nous donner; quant à M. Henry Bordeaux, il y a longtemps que notre gratitude lui est acquise; il ne me reste donc que de lui donner la parole.

Discours de M. Henry BORDEAUX

de l'Académie Française

MESSIEURS,

Il y a vingt-deux ans, le 20 août 1899, l'Académie française, invitée par la Savoie à se faire représenter à l'inauguration du monument des frères de Maistre à Chambéry, déléguait le Marquis Costa de Beauregard. J'assistais alors à la cérémonie, perdu dans la foule et sans doute préoccupé d'autres soins plus conformes à ma jeunesse, et si j'admirais l'habit vert que mon illustre compatriote portait avec majesté, je n'imaginai point qu'un jour il me serait donné de le revêtir à mon tour parmi vous. Car l'Académie française, par vous conviée à nouveau pour commémorer le centenaire de l'Académie de Savoie et celui de Joseph de Maistre, pensant vous montrer mieux sa sympathie par le choix de l'un des vôtres, vous envoie, pour la seconde fois, un Savoyard.

N'y aurait-il point dans ce choix renouvelé l'expression d'une gratitude qui remonterait à sa fondation ? Se souviendrait-elle que le grand cardinal qui la créa pour la gloire des lettres, la conservation de la langue et la permanence du sentiment social dans notre littérature, fut précédé dans son innovation par deux de nos compatriotes, saint François de Sales et le président Favre qui, vingt-sept ans avant lui, avaient fondé à Annecy, en 1607, l'Académie florimontane ? Annecy avait été le siège, au xvi^e siècle, de la cour brillante des Nemours. Jacques de Savoie-Nemours, celui que Brantôme appelle le don Juan de la cour des Valois, et dont Mme de La Fayette a pris le nom et la figure, sinon le caractère, pour les attribuer à l'amant réfléchi et passionné ensemble de la *Princesse de Clèves*, y avait conduit la rivale en beauté de Marie Stuart, cette blonde Anne d'Este qui était veuve de François de Lorraine,

duc de Guise, et qui devait dans son testament se partager également entre ses deux maris en léguant son cœur au mausolée du premier et son corps au tombeau du second, et laisser à l'avenir le soin de décider lequel de ces deux legs représentait le don le plus complet et le plus fidèle. Henri de Nemours y reçut et fêta Honoré d'Urfé, le romancier à la mode, dont l'*Astrée* fit pâmer toutes les femmes du monde bientôt devenues les précieuses, et connut une célébrité comparable à celle que nous avons vu plus récemment accorder à *Cyrano*. Inspirés par les petites cours d'Italie, l'évêque de Genève et le président du Sénat de Savoie désirèrent de former le goût et diriger la culture des belles-lettres en instituant cette Académie florimontane à qui, pour emblème, ils donnèrent un oranger chargé de fleurs et de fruits, avec cette devise : *flores fructusque perennes*. François de Sales prononça lui-même le discours d'ouverture : on peut croire qu'il fut plein de grâce et de courtoisie.

Cette Académie florimontane comptait déjà quarante membres — chiffre fatidique — qui choisissaient dans leur nombre un président et un censeur parmi des *gens habiles en tous genres et bien près de l'encyclopédie*, et aussi un secrétaire qui devait avoir *des idées nettes et claires, un esprit fin et délié, des pensées nobles et être bien versé dans les belles-lettres*. Une si belle société, embarquée à pleines voiles sur la haute mer du monde, disparut aussi subitement qu'elle était née. Il est même impossible aujourd'hui de retrouver les quarante noms de son assemblée. Faut-il croire ce que disait un jour M. Maurice Barrès à la Chambre : qu'il est plus facile d'être immortel de son vivant qu'après sa mort ?

Quand l'Académie française, quelques années plus tard, vit le jour, elle n'oublia pas que notre langue était parlée avec toute sa pureté et son élégance, hors des frontières, dans ce duché de Savoie d'où lui vint le grammairien Vaugelas qu'elle plaça avec Chapelain à la tête de l'entreprise du *Dictionnaire*. Ce premier académicien savoyard fut un modèle, ne manquant pas une séance et emportant du travail à domicile. Zèle excessif : à sa mort l'Académie dut plaider contre ses créanciers pour obtenir la remise des notes grammaticales qu'il avait rédigées. Si je ne prétends

point égalier l'assiduité de mon compatriote au palais Mazarin, j'espère en revanche, dans un avenir que j'ai quelque raison de souhaiter éloigné, épargner à mes confrères ces complications posthumes.

Votre Académie de Savoie, Messieurs — ou plutôt notre Académie de Savoie, puisque j'ai l'honneur, moi aussi, de lui appartenir — a repris l'emblème de l'Académie florimontane, si elle n'a pu se rattacher directement à sa devancière. Elle ne date, elle, que de cent ans. C'est le 13 avril 1820, qu'elle se réunit pour la première fois à Chambéry. Elle ne comptait que huit membres, mais ces huit membres fournirent sans retard la preuve qu'ils avaient toutes les aptitudes exigées pour l'organisation d'une société : car ils se distribuèrent aussitôt les titres et élirent incontinent un président, un vice-président, un secrétaire perpétuel, un trésorier, un secrétaire adjoint. Trois d'entre eux, échappés à cette libérale répartition des charges et des honneurs, composèrent modestement le chœur indispensable à l'approbation des protagonistes.

Chambéry faisait alors figure de capitale. Ne nous donne-t-elle pas aujourd'hui l'impression que ce brillant passé n'est point aboli ? Elle comptait une pléiade de gens de qualité. En compterait-elle donc moins à cette heure ? Quatre de ces personnes que leur esprit, leur science et leur honorabilité distinguaient entre toutes avaient donc eu presque ensemble la pensée de renouveler l'exploit jadis accompli par saint François de Sales et le président Favre. Votre historien, Louis Pillet, nous a conservé leurs noms et leurs biographies. C'étaient : le général comte de Mouxy de Loche, que sa fidélité au roi, son courage militaire, ses recherches scientifiques avaient, dans tous les milieux, popularisé ; le sénateur Xavier de Vignet, que nous connaissons surtout par sa femme, car il avait épousé Césarine de Lamartine, la sœur du poète dont l'adorable beauté italienne n'était pas sans évoquer la Fornarina de Raphaël ; Georges-Marie Raymond, géologue, physicien, critique d'art, sociologue, philosophe, *habile en tous genres et bien près de l'encyclopédie* ; enfin le futur cardinal Billiet qui avait la passion des sciences exactes et des déductions logiques,

et dont la tenue prudente, la distante réserve et la dignité devaient inspirer ce mot à son ami intime, Mgr Rey, évêque d'Annecy : « *Je sais bien que je suis dans ce cœur, que j'y tiens une bonne place, mais j'y ai froid. On y gèle.* »

Ces quatre fondateurs, ne s'estimant pas en nombre suffisant pour constituer tout au moins un bureau, s'en adjoignirent quatre autres : Mgr Rendu, géologue à la fois génial et fantaisiste, et d'une chaleur de conversation à dégeler le cardinal Billiet en personne ; le baron Louis de Vignet, celui des frères Vignet qui fut le premier ami de Lamartine et un peu son rival en poésie, du temps qu'il chantait l'abbaye d'Hautecombe au bord du *Lac*, et qui devait être emporté en pleine jeunesse, à Naples, par une épidémie de choléra ; et les docteurs Gouvert, élève de Bichat, et Guillard, médecin de la maison du roi et premier de la dynastie des docteurs Guillard à Aix.

Voici donc votre Académie constituée. Son bureau, cette fois, est au complet, si le chiffre de ses membres est restreint. Le roi de Sardaigne, Charles-Félix, l'a reconnue par lettres patentes. Mais quand, d'après son règlement, elle doit choisir des membres non résidants, tous d'origine savoyarde, elle dresse une liste de treize noms qui n'est pas sans gloire et qui va nous montrer jusqu'où rayonnait alors la Savoie scientifique et littéraire. Elle inscrit le comte Joseph de Maistre, ministre régent de la grande chancellerie à Turin ; le comte Xavier de Maistre, général au service de la Russie ; le comte Berthollet, pair de France, célèbre chimiste qui avait suivi Bonaparte en Egypte ; Michaud, de l'Académie française, historien des *Croisades* ; Bouvard, directeur de l'Observatoire royal de France à Paris ; Nicollet, astronome au bureau des longitudes ; Tochon, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres...

La liste de vos membres, Messieurs, n'est-elle pas d'ailleurs comme le Gotha des renommées savoyardes ?

J'y relève, avant la réunion de la Savoie à la France, des noms dont l'éclat a brillé au delà même des frontières de votre ancien duché, en France ou en Italie : un Mgr Charvaz qui prononça l'oraison funèbre de la reine Marie-Adélaïde ; un Mgr Dupanloup, le séduisant éducateur de la vie fémi-

nine ; un général de Boigne, bienfaiteur de Chambéry, sa ville natale, qui, après s'être couvert de gloire aux Indes où il résista aux armées du fameux Ismaël, continue même après sa mort, rien que par la noblesse de son caractère, à résister aux attaques de son pire ennemi, sa femme, cette charmante et perfide comtesse de Boigne dont les mémoires n'ont guère épargné qu'elle-même ; un général d'Aviernoz qui, à la tête de sa brigade — la fameuse brigade de Savoie — tint tête à vingt mille Autrichiens à la Madonna del Monte le 21 juillet 1848 ; un baron Falquet, appelé à Turin par le roi Charles-Félix comme premiersecrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur ; un marquis Costa de Beauregard, ami et conseiller du roi Charles-Albert, père de l'historien d'*Un Homme d'autrefois* qui fut aussi des vôtres...

Dès sa fondation, votre Académie provoquait dans toute la Savoie un nouvel essor scientifique et littéraire. De nombreuses sociétés savantes se fondaient à son imitation. Elle suscitait, par les prix qu'elle créait et distribuait, des vocations poétiques et artistiques, celle d'une Marguerite Chevron et plus tard d'une Amélie Gex, celle d'un Benoît Molin. Elle encourageait l'étude de l'histoire et couronnait les *Etudes historiques sur Joseph de Maistre*, du baron Blanc, qui devaient servir de base aux commentaires maistriens dont les clairs et vivants travaux de M. Georges Goyau sont aujourd'hui l'épilogue. Elle contribuait par une donation de dix mille francs à l'érection du monument au Président Favre qui décore la place du Palais-de-Justice à Chambéry. N'oubliant pas l'importance des progrès agricoles, elle envoyait des délégués aux concours régionaux pour y choisir des instruments modèles, herses ou charrues, et les introduire en Savoie. S'instituant le conservatoire des monuments historiques, elle intervenait auprès du gouvernement pour arrêter la démolition de la vieille tour du château de Chambéry, et empêcher la vente des ruines du château de Miolans, pareil sur sa colline au-dessus de l'Isère à un burg du Rhin. Enfin elle entrait en relations avec les principales Académies des pays étrangers : France, Italie, Suisse, Angleterre, Etats-Unis.

Tel était, Messieurs, votre Académie lorsque la Savoie

acheva librement de devenir française. Elle l'était de cœur, de langue et d'intérêt. L'annexion de 1860, comme un mariage d'amour, consacrait son inclination. L'Académie de Savoie cessait d'être une Académie de langue française hors de France, comme l'est aujourd'hui notre jeune cadette, l'Académie Royale de Belgique. Elle ne serait plus désormais qu'une de ces Sociétés provinciales, dont il en est d'illustres comme l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse, ou celle de Dijon qui révéla Jean-Jacques Rousseau, ou celle de Mâcon chère à Lamartine. Allait-elle donc perdre au change et abandonner ces privilèges que la faveur du roi de Sardaigne lui avait concédés ? Mais l'unité politique n'atteint pas les traditions, les coutumes, le patrimoine des légendes et de l'histoire, ni les profondeurs de cette sensibilité formée par des siècles de vie commune. Resserrée entre les frontières de la France et les Alpes, guerroyant avec ses princes, la Savoie avait dû trop longtemps compter sur elle seule pour ne pas s'être créée une nature originale. L'Académie de Savoie s'en est constituée la gardienne.

Terre des lacs bleus et des riantes vallées, des coteaux délicats que recouvrent de leur ombre épaisse les châtaigniers, et des hardis pics de neige, sous un ciel déjà tout paré de la grâce et de la couleur italiennes ; terre marquée de l'empreinte des rudes hommes de guerre qui tinrent tête aux soldats de Lesdiguières, de Sully et de Catinat, avant de servir à délivrer l'Italie et à défendre trois fois le sol français contre les invasions de 1814, de 1870 et de 1914 ; terre pieuse et frémissante encore de la parole de saint François de Sales comme aussi des sonneries de cloches, dans l'air léger, de tes monastères ; terre des moissons dorées, des vignes audacieuses, des eaux fortifiantes et des torrents aujourd'hui enchaînés pour fournir à l'industrie la houille blanche ; terre enfin des pèlerinages sacrés et profanes, des miracles de foi et des confidences d'amour, ô Savoie, que l'on reconnaît rien qu'à respirer tes parfums agrestes, rien qu'à voir briller sur la poitrine de tes femmes le cœur et la croix d'or noués d'un ruban de velours, toi qui es inscrite presque en tête de liste pour le nombre de tes morts dans la grande guerre, toi dont tant de fils dorment dans les cime-

tières d'Alsace, d'Ile-de-France, de Champagne, d'Artois et de Picardie, comment ne serait-tu pas l'éternelle Savoie dans la France éternelle ?

« Un paysage, a écrit Lamartine, n'est qu'un homme ou une femme. Qu'est-ce que Vaucluse sans Pétrarque ? Qu'est-ce que Sorrente sans le Tasse ? Quest-ce que la Sicile sans Théocrite ? Qu'est-ce qu'Annecy sans Mme de Warens ? Qu'est-ce que Chambéry sans Jean-Jacques Rousseau ? . . . Ciels sans rayons, voix sans éclat, sites sans âme. L'homme n'anime pas seulement l'homme : il anime toute une nature. Il emporte une immortalité avec lui dans le ciel, il en laisse une autre dans les lieux qu'il a consacrés... » Sans doute y a-t-il quelque exagération dans cette soumission des lieux aux amours dont ils furent les témoins. Annecy appartient beaucoup plus à saint François de Sales qu'à l'aimable, charmante et facile Mme de Warens, et Chambéry, capitale du duché de Savoie, s'honore de ses ducs, de son histoire surchargée et des frères de Maistre plus que de l'initiation sentimentale de Jean-Jacques dans la petite maison des Charmettes. Mais nul pays plus que la Savoie n'a servi de piédestal aux souvenirs humains, comme pour les désigner de loin à ceux qui vont aux pèlerinages littéraires comme à des rendez-vous d'amour.

La colline des Allinges au-dessus de Thonon semble dressée pour porter l'élan divin de saint François de Sales. Annecy est toute pleine de revenants et l'on ne peut se promener le soir, sous les arcades de ses vieilles maisons, sans rencontrer rue de l'Ile Mme de Charmoisy, la correspondante de l'*Introduction à la vie dévote*, sortant de son hôtel pour aller au sermon, Philothée grave et pensive, comptant sur le secours de son directeur pour la bien diriger par les chemins du monde, ou rue Jean-Jacques-Rousseau, proche la cathédrale, Mme de Varens un peu trop préoccupée des jeunes garçons pour suivre l'office, tandis que, sur la terrasse du château de Nemours, Jacques de Savoie et Anne d'Este retrouvent leur jeunesse que la vie de cour n'a pas atteinte. Les Charmettes cernées de bois et de vignes semblent encore attendre Jean-Jacques revenant de la fontaine Saint-Martin. Mme de Noailles, venue pour l'y chercher, l'a

évoqué, non comme un esprit, mais comme un cœur encore brûlant :

Je me penche à votre fenêtre ;
Le soir descend sur Chambéry.
C'est là que vous avez souri
A votre maîtresse champêtre...

Précieuse harmonie de quelques syllabes toutes simples qui tombent une à une, comme des pétales de roses en automne, et dont le charme est pourtant si aigu qu'il perce le cœur. Le lac du Bourget enfin appartient pour toujours aux ombres d'Elvire et de Lamartine. La plainte divine du *Lac* est « une prise de possession pour l'éternité de ce coin de Savoie ».

Ce magnifique héritage du passé, Messieurs, venu de votre histoire d'abord, et, par surcroît, de la beauté inspiratrice de vos paysages, vous en assumez la garde. Vos érudits se le sont partagé et ils le soumettent à cette culture intensive que poussent à ses dernières limites nos paysans dans leurs étroits domaines divisés. Il vous est encore une occasion d'entretenir des relations amicales avec nos voisins d'Italie qui furent si longtemps dans le passé nos frères d'armes et que nous avons avec tant de joie retrouvés à nos côtés dans la Grande Guerre de libération et de défense du droit, avec nos voisins de cette Suisse qui nous envoya quatorze mille volontaires et qui, la première, reconforta au passage nos malheureux réfugiés des régions envahies. Et voici que vous avez choisi, pour le célébrer avec éclat, le centenaire de celui qui serait votre plus grand écrivain, Joseph de Maistre, s'il n'était réservé à Annecy de commémorer, l'an prochain, le trois-centième anniversaire de saint François de Sales.

Le dernier historien de Joseph de Maistre vous tracera son portrait. Mais je voudrais ici retenir ce qui, plus spécialement, rappelle en lui ses origines savoyardes. Car le cas de Joseph de Maistre est singulier. Cet ennemi acharné de la Révolution lui doit sa gloire. Si sa destinée eût été normale, il ne serait jamais sorti de Chambéry, sa ville natale. Après avoir étudié le droit à Turin, suivant l'usage il revint en

Savoie à vingt ans, comme ses camarades, et entra dans la magistrature en qualité de substitut-surnuméraire de l'avocat fiscal général, ce qui s'appellerait aujourd'hui plus simplement attaché au Parquet. Sa carrière s'annonçait toute droite et directe. Peut-être serait-il devenu, comme son père, président du Sénat de Savoie. Quelque archiviste de goût, quelque Pérouse à l'affût du *Vieux Chambéry*, plus tard, se serait étonné de découvrir un style éblouissant de clarté, de concision et de force sur quelque rapport ou quelque arrêt de justice. Car Maistre est de cette race d'écrivains à qui il faut, comme aux généraux, comme aux hommes d'Etat, le concours des circonstances pour qu'ils donnent toute leur mesure. Mais, ce concours obtenu, la mesure est aussitôt comblée. A quarante ans, il publie les *Considérations sur la France* et, dans toute l'Europe qui lit et qui pense, c'est un cri d'étonnement devant tant d'érudition unie à tant de puissance dialectique. Qui donc est ce Savoyard qui n'est jamais sorti de son trou et qui juge le monde avec une telle autorité ?

Ce sera l'honneur littéraire de l'un de nos compatriotes qui fut longtemps président de votre Académie de Savoie et que nous avons beaucoup aimé pour sa bonté native, pour la chaleur de son cœur et de son éloquence et pour son ardeur à célébrer le pays natal, François Descostes, de s'être le premier occupé de Joseph de Maistre inconnu, de Joseph de Maistre avant la Révolution, de Joseph de Maistre étudiant et jeune magistrat. Ainsi a-t-il contribué à expliquer la formation intellectuelle et morale de Joseph de Maistre. La société de Chambéry était alors — comme aujourd'hui — fort cultivée. La science du droit, depuis le président Favre qui rédigea le premier code écrit en français, y était poussée fort loin. N'avait-on pas promulgué en Savoie, à la fin du XVIII^e siècle, les Royales Constitutions qui donnèrent au royaume de Piémont une avance sur la législation des autres pays ?

Sans sortir de chez lui, Joseph de Maistre a forgé l'armature de ses futurs ouvrages. Mais sans la secousse de la Révolution eût-il songé à s'en servir ? Jeune homme, il se plaignait parfois de succomber sous *l'énorme poids du rien*. Il sentait confusément sa valeur inutile. A tout hasard il

se préparait. Dans sa patrie ruinée, il trouva tout à coup son emploi. Il faut à Cassandre une Troie menacée. Pour fournir aux prophètes une occasion de vaticiner, les catastrophes sont nécessaires. Quand la catastrophe se produisit, Joseph de Maistre était prêt. Exilé au bout du monde, il emporte sa bibliothèque dans sa tête, et il a son système arrêté — non pas *in abstracto*, mais selon son expérience de magistrat — pour connaître des lois vitales que les sociétés ne peuvent transgresser sans décroître.

Il n'y a pas de grand homme que la publication de sa correspondance ait plus servi que Joseph de Maistre. En thèse générale, cette publication dessert les réputations que l'on prétend rajeunir. On y peut relever toutes sortes de petites ambitions, de procédés mesquins, de cultes féminins, de préoccupations de vanité ; on y rencontre des intrigues et des amours qui peuvent être, pour nous, fort divertissantes, mais qui laissent rarement un héros intact. Maistre, ambassadeur en Russie d'un roi sans royaume, presque dépourvu de ressources, garde une admirable dignité : il défend son idéal contre-révolutionnaire et, chef de famille, il dirige de loin les siens. Il n'y a rien d'autre dans toute sa correspondance. Le soin de ses idées et celui de ses enfants l'absorbent tout entier. Or il ne faut pas se représenter Joseph de Maistre sous un air rébarbatif et réfrigérant. Il avait l'ascendant physique que donnent de beaux traits et une noble vie, et il était un causeur éblouissant. A Lausanne, il s'était amusé, avec quelques coups de butoir, à découdre toutes les tapisseries éloquentes de Mme de Staël. A Pétersbourg, il était recherché de tous les salons, et l'on faisait cercle autour de lui quand il parlait. Ajoutons que la femme qu'il avait laissée en Savoie était une bonne femme qu'il surnommait lui-même Mme Prudence, mais qui, somme toute, le laissait monter tout seul sur les grands chevaux de la politique et de la religion. Joseph de Maistre, c'est la droiture même. « Je trouve des âmes plus droites que des lignes, aimant la vertu comme naturellement les chevaux trottent... », écrivait Mme de Sévigné. Il était de ces chefs de race qui honorent leur compagne, mais sont beaucoup plus soucieux de leur lignée. Et il dépensait

tout son feu pour les idées dont il était passionné. Vraiment, cette unité dans la vie est pleine de grandeur, surtout quand on la compare à la versatilité d'un Benjamin Constant, à la passion changeante d'un Chateaubriand.

En outre, cette correspondance — qu'elle s'adresse à ses fils, à ses filles, à ses amis — est d'une verve intarissable. Je ne sais si je ne la préfère, pour le style et les images, à ses autres écrits qui sont parfois gourmés et apprêtés. Là, il cesse d'être solennel, et pourtant il montre le même art pour donner à sa pensée ces expressions en raccourci qui se fixent en flèches dans la mémoire. Il y ajoute de l'esprit, et même une sorte de grâce attendrie qui exclut la familiarité, mais nous livre un homme qui s'émeut sans jamais faire étalage de son émotion.

On y retrouve ce goût pour la France qu'il avait manifesté dès les *Considérations*. « Il me semble, écrit-il, comme s'il prévoyait les destinées de la Savoie, que la nature m'a créé pour la France. » Il voit en elle la nation providentielle dont l'abaissement ou l'erreur produit des maux généraux. On découvre encore dans cette correspondance de Joseph de Maistre, et sans peine, la *haine philosophique* qu'il voue aux ennemis de la royauté, car il aime le Roi, dit-il, « comme on aime la symétrie, l'ordre, la santé. » Mais, après ces actes de foi, il reprend sa liberté pour donner son avis sur la politique royale. A ses yeux, l'émigration a été une lourde faute. Sauf les quelques fidèles attachés à la personne du roi, nul ne doit quitter son pays : il faut demeurer sur la terre en convulsion, y faire le bien qu'on peut, empêcher tout le mal possible, préparer ainsi le retour à la vie naturelle. Que s'est-il passé en France après la Révolution ? On y a oublié le roi. Personne n'était là pour le rappeler. Or, une restauration ne doit pas venir de l'extérieur. « Nul homme, dit-il encore, qui a suivi les rois ne peut les rétablir. » Ou alors, si c'est un concours étranger qui les replace sur le trône, de quel prix ne devront-ils pas payer ce concours, et quelle figure prendront-ils devant leur peuple ? Joseph de Maistre souhaitait que ce fût la France elle-même qui rétablît chez elle la monarchie. Quant à son conseil de rester sur place malgré les convulsions de son pays, il peut s'appliquer

tout aussi bien au cas d'invasion étrangère. Ce fut le cas de l'Alsace et de la Lorraine pendant l'occupation allemande d'un demi-siècle et c'était la thèse de M. Maurice Barrès dans *Au service de l'Allemagne*, thèse qu'avaient fortifiée l'exemple et les conseils d'un Alsacien fameux, demeuré à Strasbourg et trop tôt perdu pour son petit et pour son grand pays, le docteur Pierre Bucher.

Aux rois eux-mêmes, Joseph de Maistre ne craint pas de dire leur fait. Pour lui, un souverain ne doit pas perdre de vue que sa souveraineté est d'essence divine, ce qui lui crée sans doute bien des obligations. Et au-dessus des souverainetés temporelles il dresse, comme la coupole du Mont-Blanc au-dessus de la chaîne des Alpes, la souveraineté spirituelle de l'Eglise.

Lamartine a évoqué, dans la propriété de Bissy dont il a chanté les bocages, la haute figure de Joseph de Maistre revenu de sa longue ambassade en Russie et vieillissant entouré de sa famille. Il l'a fait sans respect et même avec une impertinence qui détonne dans son œuvre, l'appelant un prestidigitateur de paroles, un Cagliostro de la pensée, ce qui ne devait pas l'empêcher, pour donner de la couleur à la cérémonie, d'imaginer faussement la présence du grand homme à son contrat de mariage au château de Caramagne. Mais, tout en s'essayant contre lui à une malignité qui n'est pas dans sa nature, il a montré que, pour peindre Joseph de Maistre, il ne fallait point le mettre à part de son milieu. Il le faut représenter dans toute sa grandeur que Lamartine n'a pas comprise, mais il le faut représenter chez lui, environné des siens, car il ne peut se séparer ni de son pays natal ni de sa famille, — cette famille aussi remarquable que nombreuse, qui donne à la fois, comme un arbre chargé de fruits à toutes les branches, Joseph, Xavier, l'évêque d'Aoste et le colonel de Maistre, où l'esprit est le partage de tous, garçons et filles, où la bonne humeur n'a d'égale que la force de la pensée et du caractère, et dont la descendance devait, dans la Grande Guerre, attester ses nobles origines avec cette simplicité naturelle dans le sacrifice qui est le signe d'une race élue...

Oui, Messieurs, il est bien des vôtres et vous lui deviez de célébrer son centenaire en même temps que celui de l'Académie de Savoie, gardienne de vos traditions et de votre esprit, celui que l'Académie française peut vous envier et qui a donné de la patrie la plus belle et la plus juste définition quand il a gravé cette formule digne d'être inscrite au fronton du magnifique édifice de son œuvre : « La patrie est une association, sur le même sol, des vivants avec les morts et ceux qui naîtront. »

Conférence de M. Georges GOYAU

sur la Modernité de Joseph de Maistre

MESSIEURS,

Un partisan de tous les archaïsmes ; un théoricien de toutes les réactions ; un politique qui mettait ses idées réactionnaires au service du catholicisme et son catholicisme au service des idées réactionnaires, voilà sous quel jour, pendant longtemps, on s'est représenté Joseph de Maistre. Auguste Comte, dans les pages mêmes où il lui faisait l'honneur de le considérer comme un penseur, le classait néanmoins dans ce qu'il dénommait l'« école rétrograde » ; et l'on s'habitua à caractériser Maistre comme un homme d'un autre âge, qui avait dépensé de vains efforts pour empêcher le dix-neuvième siècle de continuer le dix-huitième, et même, pensait-on naïvement, pour faire reculer l'humanité. A l'encontre de ces habitudes intellectuelles, il peut paraître quelque peu téméraire de venir parler de la modernité de Joseph de Maistre.

Il y a quelque soixante ans, Louis Veuillot raillait, et puis se fâchait, lorsqu'il lui semblait qu'on voulait transformer Maistre en une sorte de constitutionnel piémontais, voire même un peu saint-simonien, beaucoup moins catholique et chrétien qu'on ne l'avait cru. Rassurez-vous, Messieurs, je ne suis pas venu ici pour imposer à cette grande mémoire je ne sais quelle fantaisiste métamorphose. En vue de répondre à la mission si flatteuse que m'a confiée votre vénérable et vivante Compagnie, votre Compagnie centenaire, je voudrais d'abord examiner avec vous pourquoi et jusqu'où Maistre est un homme de réaction. Quand nous aurons effacé — je l'espère du moins — ce que l'on mettait d'outrancier et presque de caricatural dans l'image qu'on traçait de ce réactionnaire, je vous demanderai de vouloir bien descendre en vos propres pensées et de les confronter

avec celles de Maistre pour constater en quel sens il fut un précurseur. Et si ce n'est abuser de votre patience, je vous convierai ensuite à une autre confrontation : celle du monde actuel avec les pressentiments et les intuitions qu'énonçait Joseph de Maistre, et à mesurer, ainsi, la valeur du prophète.

I.

Ce fut un heureux pays que la Savoie de la fin du dix-huitième siècle. On y savourait pleinement la douceur de vivre. Le peuple, d'esprit fort conservateur, avait quelque peine à comprendre les gestes par lesquels des rois éclairés, devanciers de nos Constituants, cherchaient à supprimer, tout doucement, certains abus du régime féodal. L'aristocratie, consciente du rôle qu'elle possédait et qu'elle devait posséder dans l'Etat, puisait dans cette conscience même le sens de ses devoirs et l'intelligence de certaines disciplines religieuses et sociales dont elle voulait être, tout à la fois, la docile captive et la scrupuleuse gardienne. Et voilà que l'esprit de nouveauté qui soufflait de France, voilà que les licences de la pensée individuelle, voilà que les aspirations vers un affranchissement mal défini, faisaient effraction dans cette bâtisse sociale ; les soldats de Montesquiou survenaient ; nos trois couleurs planaient sur les ruines définitives de cette belle ordonnance dont la famille Maistre était l'une des assises et dont chacun des Maistre se réputait un petit rouage ; et, l'homme devenu souverain, la raison devenue majeure, la liberté devenue reine et presque déesse disloquaient le cadre familial, et civique, et social, où la vie de Joseph de Maistre était jusqu'alors abritée ; ces forces intruses et victorieuses faisaient de lui, de ses frères, des déracinés, des exilés, des errants sur les routes d'Europe ; elles venaient chasser Maistre de son chez lui, de son cercle, de son passé. Lutter par la plume contre toutes ces nouveautés, ce serait venger son roi, venger sa maison, ce serait se venger.

Mais un Maistre ne se venge pas lui-même, car la philosophie d'un Maistre voit dans tous les acteurs humains, s'appelassent-ils Robespierre, d'involontaires comparses du

mystérieux plan divin ; la profondeur même de sa résignation protège la sérénité de son jugement ; quelque cruel qu'il soit pour Maistre de passer vingt ans à l'étranger, loin des siens, les bouleversements de sa destinée personnelle sont ce qu'il pardonne le plus aisément à la Révolution. Si Dieu veut se servir de la Révolution, de Napoléon, pour éprouver son serviteur Maistre, celui-ci, en loyal et féal sujet de Dieu, consent et s'incline ; et l'involontaire admiration avec laquelle il jugera Napoléon, tout en le haïssant, nous est une fois de plus la preuve que la résignation de l'âme est une excellente discipline de jugement et une parfaite maîtresse d'équité.

Mais cet homme improvisé souverain, cette raison proclamée majeure, et cette liberté toute gonflée de sa sève juvénile, secouent Dieu dans son ciel en même temps que Maistre en son chez lui, et Maistre va se dresser pour défendre Dieu.

Que l'homme veuille faire œuvre de créateur, et d'improvisateur, et de brusque innovateur ; que l'homme prétende faire table rase de ce qui existait avant lui, et sur cette table rase reconstruire une architecture dont le plan sera son œuvre à lui homme, et dont tous les détails, aussi, seront uniquement son œuvre ; et qu'enfin, regardant cette œuvre du coup d'œil satisfait dont au début des choses Dieu regarda le monde créé, l'homme ose juger, à son tour, que cette œuvre est bonne ; tout cela fait l'effet à Joseph de Maistre d'une présomption coupable, d'une singerie de l'homme à l'endroit de Dieu. Et d'avance il signifie à l'homme qu'une telle œuvre sera fragile ; fragile, parce qu'elle ne tient pas compte de l'histoire ; fragile, parce qu'elle ne tient pas compte du passé ; fragile, parce qu'elle ne tient compte, ni du geste souverain de Dieu, qui de longue date orienta l'histoire, ni de ces aïeux dont nous n'avons le droit de mépriser ni le savoir ni la volonté.

Il y a une façon d'initiative par laquelle il apparaît à Maistre que l'homme se soustrait à la souveraineté divine, qu'il se dégage, brutalement, du cadre que lui avait assigné cette souveraineté. Halte-là, crie Maistre, et le voilà, tout de suite, qui prend posture de duelliste, pour défendre

Dieu. « Je ne sais, écrit-il, comment je me suis trouvé conduit à lutter mortellement contre le feu chancelier Bacon. Nous avons *boxé* comme deux *forts* de Fleet-Street ; et, s'il m'a arraché quelques cheveux, je pense bien aussi que sa perruque n'est plus à sa place. » Et pourquoi donc Maistre a-t-il ainsi dérangé la perruque du chancelier Bacon ? Parce que celui-ci, dans sa philosophie scientifique, se refuse à tenir compte de l'idée de cause finale, et parce que Bacon méconnaît ainsi les intentions d'ordre et d'harmonie dont témoigne le plan créateur. Bacon donne le fâcheux exemple d'étudier le monde comme si le monde n'était pas l'œuvre d'une intelligence suprême ; Maistre se révolte, Maistre proteste. De même qu'il voit Dieu, lui, à l'origine du monde, il sent Dieu à l'origine du langage, il sent Dieu à l'origine mystérieuse des sociétés : malheur donc aux philosophes et malheur aux hommes d'Etat qui brusquement, par des improvisations soudainement jaillies du sol, ou par des révolutions, veulent interrompre ou déranger cette marche lente de l'histoire qui apparaît à Maistre comme l'allure même de la volonté divine cheminant à travers les siècles humains. Pierre le Grand, au début du dix-huitième siècle, sans tenir compte de l'histoire antérieure, construit de toutes pièces une Russie, une seule Russie, une Russie unifiée ; l'empire des Tsars sera-t-il durable ? *A priori* Maistre inclinerait à en douter, parce que l'œuvre de Pierre le Grand ne fut pas à proprement parler la suite de l'histoire, mais une coupure dans l'histoire, et qu'aux yeux de Maistre c'est là une mauvaise garantie de durée. Et ce qu'il pense de Pierre le Grand, il ose le dire — vous savez avec quelle virulence — de ces « législateurs bébés » que sont à ses yeux les Constituants. Il n'aime pas que la souveraineté humaine, qu'elle repose sur une seule tête comme celle d'un czar ou sur plusieurs centaines de têtes comme celles d'une assemblée, taille dans le vif pour faire du neuf ; accolée à ce mot de souveraineté, l'épithète « humaine » lui fait l'effet d'un contre-sens et quasiment d'un blasphème ; il n'y a d'autre souverain que Dieu, et toutes les initiatives qui méconnaissent cette souveraineté-là apparaissent à Maistre comme de criminelles folies.

A l'issue du siècle, sous le regard lointain de Maistre, la Raison, la Liberté, deviennent elles-mêmes comme des divinités ; Maistre insulte à ces trônes qui parfois s'installent sous la voûte des basiliques et qui affectent même la forme d'autels ; il ne lui déplait pas, dans son observatoire de Lausanne, que les illusions de tout un siècle se ridiculisent elles-mêmes, inconsciemment, par les pompes étranges où elles finissent par s'incarner.

Le Savoisien, l'aristocrate, le chrétien, et même, au moment de la Terreur, l'homme de bon sens, sont violemment heurtés, choqués, rejetés aux antipodes de la Révolution. Elle a passé, avec la vitesse d'un bolide, balayant sur sa route tout ce que Maistre aimait, tout ce que Maistre croyait et tout ce que Maistre était, son Dieu, son roi, sa maison, sa dignité de magistrat. Et tout de suite, dans l'exil, se relevant, se redressant, on l'a vu commencer de développer un système d'idées qui, philosophiquement, métaphysiquement, prétend être le contraire de la Révolution. Et jusqu'à la fin de sa vie, Maistre commettra, sérieusement, le crime de lèse-majesté contre ce nouveau roi, l'Homme, que proclama la philosophie révolutionnaire : à ciel ouvert, de Lausanne à Pétersbourg et de Pétersbourg à Turin, il conspirera contre cet usurpateur. Il demeurera parfaitement équitable et parfaitement bienveillant pour les petites démocraties, comme la démocratie des cantons suisses, qui se recommandent à ses yeux d'un très long et très ancien passé. A vrai dire, il n'aura de parti pris contre aucune forme politique qui puisse revendiquer des origines lointaines ; mais d'avance il professe un parti pris, qui jamais ne désarmera, contre la prétention qu'a l'homme de vouloir créer, de toutes pièces, des formes politiques et sociales nouvelles, prétention qui lui paraît offensante, et pour Dieu, et pour les générations antérieures des hommes.

En poussant jusqu'aux extrémités cette attitude de pensée, Maistre aurait pu s'apparenter à certains théologiens luthériens qui, au temps de la Sainte Alliance, approchaient les souverains d'Allemagne, et qui étaient des docteurs de despotisme ; et si Maistre n'eût été qu'un agnostique, sa philosophie politique, dans son mouvement même de réac-

tion contre le dix-huitième siècle, aurait couru le risque de certains entraînements. Mais le catholicisme était là : catholique, Maistre l'était, non seulement par tradition et non seulement par devoir, mais par assimilation intellectuelle ; et dans le catholicisme tel qu'il se l'était assimilé, il rencontrait une doctrine qui ne permet pas à l'homme de se mépriser tout entier, une doctrine qui ne permet pas qu'on diffame la valeur de la raison, une doctrine qui, toujours rebelle aux thèses gallicanes sur le droit divin des rois, ne permet pas qu'on élève au delà d'une certaine mesure les droits du pouvoir royal ; et cette doctrine, dont Maistre était le fidèle, arrêta son intrépide pensée sur la pente où elle aurait pu dévaler. Quelque enclin qu'il fût à préférer les leçons de la tradition aux fantaisies de la raison individuelle, Maistre, à l'école du catholicisme, sut résister à la tentation d'être un calomniateur de la raison humaine. Xavier, le petit frère, qui jusqu'à sa mort veillera sur la gloire posthume de Joseph, s'indignera plus tard, dans une curieuse lettre que cite en sa thèse très fouillée M. l'abbé Berthier, contre un académicien qui qualifiait Joseph d'audacieux détracteur de la raison. Et la Correspondance de Joseph justifie pleinement les protestations de Xavier. Qu'y voyons-nous en effet ? Quand Lamennais, dans le second volume de *l'Essai sur l'Indifférence*, met en péril les droits légitimes de la raison, Maistre, à deux reprises, lui crie : Prenez garde ! Et la seconde de ces lettres fut écrite par Maistre sur son lit d'agonie, quarante-huit heures avant sa mort.

Cessons donc de parler de lui comme d'un aveugle pourfendeur de la raison. Et d'autre part, si nous savons lire les *Soirées* comme elles doivent être lues, nous constaterons que la philosophie de Maistre n'est nullement décourageante pour la volonté humaine. Quelque enclin qu'il soit à détester les folles entreprises de l'Homme, de l'Homme majuscule, il a conçu, à l'école même du catholicisme et de la doctrine catholique sur le libre arbitre, une magnifique idée de l'initiative humaine. Un de vos concitoyens, M. Vermale, faisait naguère dans le *Savoyard de Paris* une bien intéressante remarque : les pages de Maistre sur le facteur moral à la guerre, sur les batailles qui ne sont perdues que parce qu'on

les croit perdues, étaient commentées à l'École de guerre, en 1900, par un professeur qui s'appelait Foch ; enseignant à de jeunes officiers ce que doivent faire les volontés humaines pour gagner les batailles, le futur maréchal Foch faisait comparaître, devant eux, ce providentialiste qu'était Maistre... Et dix-huit ans plus tard, les batailles seront gagnées.

Il n'est donc pas vrai que Maistre pulvérise la raison ni qu'il paralyse la volonté. Et d'autre part, quelque enclin qu'il soit à proclamer comme un postulat nécessaire l'infailibilité des souverainetés politiques et à saluer dans l'Eglise catholique une auxiliaire systématique de ces souverainetés, il n'en est pas moins vrai qu'en écrivant le livre *Du Pape* il se complut à relever dans l'histoire même de cette Eglise les traces de la collaboration qu'avaient apportée les papes du moyen âge à la « liberté civile des hommes », et à célébrer la puissance papale comme un « frein » très efficace à certains abus de souveraineté.

Et que conclure de tout cela ? C'est que Maistre, ayant connu par le catéchisme, et par la théologie, et par ses entretiens avec les Jésuites de Saint Pétersbourg, ce que pense et ce que professe l'Eglise sur la valeur de la raison, sur la puissance de la volonté, sur le caractère relatif de la souveraineté, tira profit de cet enseignement ; à la lumière même de son catholicisme, il sut, vers la fin de sa vie surtout, surveiller et tempérer les élans auxquels le sollicitait parfois certain goût du paradoxe. Il ne réagit, finalement, contre les idoles du 18^e siècle : l'Homme, la Raison, la Liberté, que dans la mesure où le catholicisme même lui permettait de réagir. Et ce fut à l'abri de la philosophie séculaire du catholicisme qu'il put, si j'ose ainsi dire, tourner le dos au dix-huitième siècle sans tourner le dos au dix-neuvième, et moins encore au vingtième.

II.

Il y a vingt-deux ans, au moment où s'édifiait ici le monument des frères de Maistre, on lisait dans le journal *Le Temps* : « La réaction contre le dix-huitième siècle n'a pas seulement pris une ampleur et une intensité qui réjouiraient

Joseph de Maistre, elle a revêtu les formes mêmes que de Maistre lui avait assignées d'avance » (1).

De fait, voici se dérouler devant nous certains aspects sous lesquels la pensée de Joseph de Maistre nous paraît singulièrement plus proche de la nôtre, de toutes les nôtres, que la pensée de Voltaire ou la pensée de Rousseau.

Trois cents ans durant, l'Europe avait peu à peu oublié que si César devait être maître chez lui, Dieu aussi, chez lui, devait être maître, et que César ne devait pas être maître chez Dieu. La souveraineté du czar et celle du roi d'Angleterre, et celle des grands et petits souverains qui pullulaient en Allemagne, prétendaient régner et régnaient en fait sur les établissements religieux territoriaux. Sur les ruines de cette Eglise universelle que le moyen-âge avait conçue, et qu'il avait construite, s'émiettaient, avec la joie naïve et fallacieuse d'être affranchies de Rome, des Eglises sujettes des souverains. Même illusion, quoiqu'elle ne se portât point aux extrêmes conséquences, chez les gallicans de France : ils ouvraient à la puissance royale la porte du sanctuaire, la porte des conciles et la porte du conclave, avec une complaisance singulièrement compromettante pour l'indépendance du pouvoir spirituel. Et les philosophes emboîtaient le pas ; qu'elle se fit bien obéir par son Eglise, tel était le conseil que Voltaire donnait à Catherine II ; le josphisme, qui fut à travers l'histoire l'un des plus subtils systèmes de domestication du pouvoir spirituel par le pouvoir temporel, obtenait, sur les bords de la Seine, les suffrages des esprits avancés ; et l'auteur du *Contrat social* se montrait fort sévère pour la doctrine de l'Évangile, qui, « en séparant le système théologique et le système politique, a causé dans les Etats des dissensions intestines et s'est révélée plus nuisible qu'utile à la forte constitution de l'Etat ».

Les livres *Du Pape* et de *L'Eglise gallicane* ne furent pas seulement des manifestes éloquents en faveur de cette souveraineté spirituelle dont le Concile du Vatican devait définir l'infailibilité ; ces deux livres aussi plaidèrent victorieusement auprès des esprits et auprès des consciences

(1) *Temps*, 21 août 1899.

pour que le pouvoir spirituel fût libre, et pour cette idée, claire et limpide, que lorsque l'Eglise dit ce qu'il faut croire et comment il faut servir Dieu, ces affaires de foi et de discipline sont des affaires où l'Etat ne doit pas s'ingérer.

Ne vous semble-t-il pas, Messieurs, qu'à cet égard les livres de Maistre furent pleinement vainqueurs ? Lorsque en 1870 la Bavière voulut que les ambassadeurs de l'Europe s'introduisissent au Concile du Vatican pour peser sur les décisions dogmatiques du Concile, l'opinion publique française se montra rétive : de quel côté était-elle ce jour-là ? du côté des gallicans et des philosophes du dix-huitième siècle, qui voulaient que les Etats régnaient sur l'Eglise ? ou du côté de Joseph de Maistre ? Et si l'univers chrétien tout entier, en 1903, considéra l'empereur d'Autriche comme ayant fait un pas de clerc lorsqu'il s'ingéra dans les opérations du conclave, ce soubresaut d'opinion fut encore un triomphe posthume pour l'auteur *Du Pape* et de *L'Eglise gallicane*, ces deux livres où la souveraineté spirituelle retrouva ses titres à être libre. Triomphe posthume, et j'ajoute : triomphe auquel à certains égards tous présentement consentent. Car, lorsque nous disons avec Maistre que le pouvoir spirituel doit être indépendant dans sa sphère, c'est là une idée sur laquelle tombent également d'accord les partisans de la séparation de l'Eglise et de l'Etat et les catholiques qui souhaitent entre les deux pouvoirs certaines formes d'union. Que vous soyez soumis à Rome ou que vous en soyez plus détaché, vous coaliserez vos sourires contre un César sacristain comme Joseph II, avide de jouer au théologien ; et quand, tous ensemble, vous souriez de Joseph II, vous êtes tous ensemble non pas les disciples intellectuels de Voltaire ou de Jean-Jacques, mais les disciples intellectuels de Maistre. Et j'ai le droit de dire, dès lors, qu'en ce qui regarde une certaine conception de la liberté des Eglises, l'opinion contemporaine, en une façon d'union sacrée, s'est en définitive rangée derrière Joseph de Maistre, aux antipodes du dix-huitième siècle.

Trois cents ans durant, depuis les historiographes protestants qui s'appellent les Centuriateurs de Magdebourg jusqu'à Condorcet, le moyen-âge avait été méconnu, ou peu

connu. Il était méconnu par les premières générations protestantes. Ecoutez à ce sujet l'un des esprits les plus cultivés d'une cité très cultivée : votre voisine Genève, Genève où Joseph de Maistre avait de si fortes amitiés ; parlant des contemporains de Calvin et des générations qui suivirent, M. Eugène Ritter explique : « Rien n'existe de ce qui s'est développé depuis la mort des apôtres. Ces quatorze ou quinze siècles, qui ont été féconds pour la pensée et abondants en sainteté, un coup d'éponge les efface. Il y a là quelque chose de comparable au vandalisme des Musulmans » (1). Mais ce vandalisme, vous le retrouveriez, à Paris, chez nos philosophes du dix-huitième siècle, et voici ce que professait, entre 1802 et 1806, à l'Athénée de Paris, dans son cours de littérature italienne, un survivant attardé de l'époque antérieure, Ginguéné. Il parlait de la fin du 13^e siècle : « La morale des premiers siècles de la philosophie, ni celle des premiers siècles du christianisme, la morale d'Homère ni celle de l'Évangile n'existaient plus ; des pratiques superstitieuses, de vétilleuses mômèries, qui ne pouvaient être ni la source ni l'expression d'aucune vertu grande et utile, et qui, par l'abus des pardons et des indulgences s'accordaient avec tous les vices, tenaient lieu de toutes les vertus » (2). Ainsi la morale n'existait plus au temps de saint Thomas d'Aquin, et la vertu au temps de saint Louis ! De telles professions de foi historiques, qui n'étonnaient nullement les hommes du premier Empire, se heurtaient à certaines pages *Du Pape*, après s'être heurtées au *Génie du Christianisme* ; et l'analyse que donna Maistre du phénomène de la chrétienté ressuscita cette idée, que sous l'égide de Rome il y avait eu au moyen-âge une civilisation vraiment chrétienne, une civilisation vraiment humaine. Peu d'années après la mort de Maistre, Auguste Comte, voulant connaître le passé pour édifier l'avenir, lira Condorcet ; il y constatera que le philosophe, faute d'avoir eu le respect du

(1) Eugène Ritter : *Les Eglises chrétiennes à la fin du treizième siècle*, p. 73-74. (Paris, Perrin, 1912.)

(2) Ginguéné : *Histoire littéraire d'Italie*, première partie, chapitre 7.

moyen-âge, n'en avait pas eu l'intelligence, et, de fait, les pages de Condorcet sur cette période trahissent une ignorance dont il rougirait aujourd'hui. Mais quel sera l'écrivain auquel Comte s'adressera pour comprendre la grande culture chrétienne des douzième et treizième siècles, et pour étreindre dans toute son ampleur le phénomène de la chrétienté, et pour pénétrer en tous ses détails l'organisation spirituelle que les papes avaient fait planer sur l'Europe ? Cet écrivain, c'est Joseph de Maistre, dont le livre *Du Pape* figure au catalogue de la *Bibliothèque positiviste*. Et si tous admettent que ce fut l'une des gloires de la science historique du 19^e siècle d'avoir retrouvé le moyen-âge et de l'avoir comme exhumé du sépulcre où la Réforme et le philosophisme avaient voulu l'ensevelir, n'avons-nous pas le droit, avec Auguste Comte, de saluer en Joseph de Maistre un des précurseurs de cette gloire, et de proclamer qu'à cet égard aussi Joseph de Maistre fut très moderne ?

Voulez-vous me suivre, encore, sur un troisième terrain ?

L'une des plus grandes voluptés du dix-huitième siècle, depuis le Dictionnaire de Bayle, avait été de mettre en relief la diversité des religions et les divergences entre confessions chrétiennes et de confondre dans un même mépris ces hommes qui écoutaient un Dieu révélateur et ce Dieu qui se révélait de façon si confuse, si diversement intelligible. « Le spectacle de plusieurs religions, écrivait railleusement Condorcet, finit par inspirer aux hommes de bon sens une égale indifférence pour ces croyances, également impuissantes contre les vices ou les passions des hommes » (1). Plus la robe sans couture se déchirait, s'effiloçait, plus le dix-huitième siècle était content ; et cette grande idée de l'Union des Eglises, qui était l'obsession séculaire de Rome et qui, sa vie durant, avait hanté Bossuet, fut au dix-huitième siècle une idée disgraciée. Mais cette idée, on peut dire, tout au contraire, que c'est à son service que s'unifia l'existence de Joseph de Maistre. Elle s'ébauche déjà, avec combien d'ampleur et combien d'imprévu, dans ce long

(1) Condorcet : *Tableau des progrès de l'esprit humain*, septième époque (édition Steinheil, p. 85).

Mémoire sur le but de la maçonnerie, que Maistre adressait au duc de Brunswick, dès 1781, et que nous avons dernièrement la bonne fortune de pouvoir révéler aux lecteurs de la *Revue des Deux-Mondes* : le jeune Joseph de Maistre — on le voit par ce Mémoire — espérait que cette société secrète pourrait être une auxiliaire pour la réunion des Eglises. Et trente-sept ans plus tard, dans les années qui précédèrent sa mort, c'est encore vers la réunion des Eglises qu'il aspire lorsqu'en 1818 il écrit sa *Lettre sur la fête séculaire des protestants*, et lorsqu'en 1819 il écrit sa *Lettre sur l'état du christianisme en Europe* ; et quel est, en définitive, l'objet des derniers entretiens des *Soirées de Saint-Petersbourg*, si ce n'est encore la réunion des Eglises ? Sous l'impulsion de ce rêve tenace, Maistre disait à l'abbé Vuarin, en 1820, à propos de l'église catholique que l'on venait d'édifier à Londres : « C'est là, Monsieur l'Abbé, où se prépare le grand œuvre » (1). Vingt ans s'écouleront, et dans ce pays auxquels ces mots : point de papauté, étaient longtemps apparus comme une sorte de devise politique, Pusey et ses amis d'Oxford donneront le branle à ce qu'Auguste Comte appellera « l'étrange avènement du catholicisme anglican » ; et cet avènement, qui sera pour Newman, qui sera pour Manning, le point de départ de leur passage à l'Eglise romaine, sera salué par Comte comme « une émanation spontanée de notre école rétrograde depuis Maistre ».

Regardons maintenant autour de nous ; et nous constaterons tout de suite qu'en ce qui concerne la réunion des Eglises nous sommes singulièrement plus proches de la pensée de Joseph de Maistre que de celle du dix-huitième siècle. Un peu partout, un peu dans toutes les confessions chrétiennes, certaines idées d'union sont au travail. La Rome de Benoît XV, héritière de la Rome de Léon XIII, regarde vers le monde slave, vers ceux que Léon XIII appelait les frères séparés, avec l'espérance qu'un jour tous seront un, *ut omnes unum sint*. Les évêques de la communion anglicane, réunis en 1920 à la sixième conférence de Lambeth, adressent à tous les membres de la chrétienté un appel pour

(1) *Œuvres*, XIV, p. 232.

restaurer l'unité de l'Eglise du Christ ; une revue s'est fondée, aux Etats-Unis, pour ouvrir une tribune à toutes les affirmations positives des diverses confessions chrétiennes ; et tout fait pressentir que l'un des résultats futurs de l'effondrement du Tsarisme en Russie sera de rendre le christianisme russe moins malaisément accessible aux suggestions et aux appels de Rome. « Tout annonce, écrivait Maistre au second entretien des *Soirées*, que nous marchons vers une grande unité, que nous devons *saluer de loin*, pour me servir d'une tournure religieuse. Nous sommes douloureusement et bien justement broyés ; mais si de misérables yeux tels que les miens sont dignes d'entrevoir les secrets divins, nous ne sommes broyés que pour être mêlés. » Dans les catastrophes qui cinq ans durant ont broyé le monde et qui broient encore la Russie, la mystérieuse ampleur de ces paroles ne jette-t-elle pas quelque lueur sur nos horizons ténébreux ? Jamais le besoin d'unité n'avait ainsi remué certaines consciences, depuis Bossuet. Et Joseph de Maistre tout entier, aussi bien le chevalier profès de la maçonnerie que le publiciste catholique, aussi bien le correspondant du duc de Brunswick que le correspondant de l'abbé Vuarin, Joseph de Maistre nous apparaît, à cent ans de distance, comme un précurseur de nos aspirations religieuses, comme une conscience contemporaine des nôtres, et comme une imagination qui devança nos consciences.

III.

Pour avoir, au bout d'un siècle, quelque chose de moderne, il n'est pas inutile d'avoir été un peu prophète ; et ce fut le cas de Joseph de Maistre. Ballanche le raillait en 1827, dans son *Essai de palingénésie sociale*, comme le « prophète du passé », comme « le vertueux citoyen d'une cité envahie par la solitude, qui n'avait reçu d'oreille que pour entendre les voix des siècles écoulés, et qui n'entrevoyait rien des destinées nouvelles » ; après la publication des écrits posthumes, et surtout de la *Correspondance*, il ne doit rien subsister d'un pareil sarcasme. Maistre, en beaucoup de circonstances, fut véritablement un prophète de l'avenir, et je crois que c'est là un hommage qui ne lui aurait pas déplu.

Prophète, ne le fut-il pas, tout d'abord, quoiqu'en dise l'adage, en son propre pays ? Ne le fut-il pas tout d'abord, chez vous et pour vous ? Ce centenaire même nous en est la preuve. Il nous dit plaisamment, dans sa *première lettre sur l'éducation publique en Russie*, que des académies ne doivent pas être improvisées par la volonté d'un souverain, et que « c'est une grande duperie d'employer des sommes énormes pour construire une cage au phénix, avant de savoir s'il arrivera ». Sa théorie étant telle, le zèle même avec lequel il y a cent ans il s'occupa de faire éclore l'Académie de Savoie, de construire votre cage, témoigne chez lui la pleine certitude que le phénix devait arriver ; et l'histoire du siècle qui vient de s'écouler montre que sa certitude ne l'avait point trompé. Car nous avons vu, au cours de ces cent ans, la patrie française, grâce au Savoyard Michaud, reprendre conscience de l'une de ses plus pures gloires, celle qu'elle dut aux croisades ; et les parents et les maîtres, partout en France, demander au Savoyard Félix Dupanloup des méthodes d'éducation ; et se dégager enfin, des portraits de gentilshommes savoisiens tracés par le marquis Costa de Beauregard, la notion d'une fonction sociale et l'enseignement d'un devoir social ; et lorsque les historiens de l'avenir voudront connaître la vigueur de nos disciplines familiales traditionnelles, leur résistance aux idées qui voudraient les dissoudre, leur revanche sur les faits qui paraissent les contredire, ils pénétreront avec gratitude dans le monument d'histoire sociale édifié depuis vingt ans par une plume qui fut d'abord vôtre, la plume de M. Henry Bordeaux. Maistre voyait juste et loin dans l'avenir littéraire de votre province, quand il estimait dès 1820 que cette province méritait une académie.

C'est une consolation pour ceux à qui la destinée ne permet pas d'être des ouvriers d'histoire, de se complaire, avec une certaine coquetterie, au rôle de prophètes. Il semble qu'interpellant l'histoire ils lui disent : Tu n'as pas voulu de mon coup de main, tu ne te déroberas pas à mon coup d'œil, et si mon coup de main n'a rien pu pour orienter le présent, mon coup d'œil, par sa divination même, oriente l'avenir. Maistre aimait cette petite satisfaction, qui consiste à pou-

voir dire : J'avais deviné ! Lorsque en 1814 les Bourbons rentrent en France, avec quelle joie n'écrit-il pas au Comte Potocki :

« Je voudrais que vous relussiez mes Considérations sur la France, où, par un insigne bonheur, tout s'est trouvé prophétique, jusqu'au nom des deux villes qui ont les premières reconnu le roi, Lyon et Bordeaux » (1).

Et cette intuition, qui avait comme prévu, dès 1796, les détails de 1814, était plus curieuse encore que celle par laquelle, en 1820, causant avec M. de Lavau, Maistre prévoyait 1830, et pronostiquait que la famille royale serait encore une fois chassée de France (2).

Prophète encore fut-il, et prophète très perspicace, très nuancé — votre compatriote François Descostes a justement insisté sur ce point, — lorsqu'il professait dès 1793 que mettre le lac de Genève en bouteille serait moins fou que de vouloir rétablir les choses précisément sur le même pied où elles étaient avant la Révolution, et lorsqu'en 1809 il écrivait au roi de Savoie :

« Cette révolution ne peut point finir par un retour à l'ancien état des choses, qui paraît impossible, mais par une rectification de l'état où nous sommes tombés » (3).

Dieu me garde de faire ici de la politique ! Mais quand le 19^e siècle, moins de cent ans après la Constituante, rétablit les libertés syndicales, quand le vingtième jette les premiers linéaments d'un code ouvrier et s'occupe de rendre quelque vie aux vieilles libertés provinciales, ne visent-ils pas, précisément, à rectifier l'état de choses créé par la Révolution ?

Pour pressentir et pour annoncer, sur d'autres points du monde d'autres révolutions, la pensée de Joseph de Maistre était sans cesse en éveil. Le voilà qui dès 1804, dans une lettre au chevalier de Rossi, prévoit que les puissances d'Europe, et spécialement l'Espagne, connaîtraient une secousse terrible dans leurs possessions d'Amérique, et qu'alors

(1) *Œuvres*, XII, p. 461.

(2) *Œuvres*, XIV, p. 285.

(3) *Œuvres*, XI, p. 352.

commencerait une nouvelle ère, celle des « monarchies américaines » (1). Et moins de six ans plus tard s'ébranlera l'incoercible mouvement qui, en quinze années, chassera l'Espagne de toutes ses possessions d'Amérique; et dix-huit ans plus tard, en 1822, le Brésil à son tour se détachera du Portugal et deviendra une « monarchie américaine ».

Ecrivant à Victor-Emmanuel en avril 1806, Maistre tourne ses regards vers la Grèce. « Elle est violemment menacée, lui déclare-t-il, et si la main de ses protecteurs se trouvait ou faible ou malheureuse, je ne vois pas pourquoi les princes titulaires d'Achaïe ne pourraient pas se livrer à quelque projet, je ne vois pas même pourquoi les protecteurs dont je parle ne s'y livreraient pas eux-mêmes. Je trouvai du plaisir, l'autre jour, à tirer une ligne imaginaire d'Actium aux Thermopyles ; ces confins sont beaux, et ce ne serait pas, à mon avis, une malheureuse destinée d'avoir à faire revivre des noms aussi sonores et tant d'autres encore » (2). Les vers des *Orientales*, qui chantent dans vos mémoires, vous rappellent qu'une vingtaine d'années plus tard ces noms sonores avaient revécu, et la Grèce avec eux.

Ce soi-disant prophète du passé avait à l'avance annoncé les autres révolutions, d'où sortit la liberté de la nation italienne. Vous connaissez sa phrase sur « l'esprit italien qui jouera bientôt une grande tragédie ». N'avait-il pas prévu, même, dans quelle catégorie politique se rencontreraient les acteurs de cette tragédie, le jour où il écrivait : « Que le roi se fasse chef des Italiens, que dans tout emploi civil et militaire, il emploie indifféremment des révolutionnaires même à notre préjudice : ceci est essentiel, vital, capital. » Tribun très convaincu, très fidèle, du pouvoir temporel des papes, nous le voyons du moins ouvrir à la Maison de Savoie la route de Florence, en écrivant cinq jours avant sa mort : « Le trône ne peut être plus haut sans être plus loin. » Et comme tribun du pouvoir spirituel des papes, quand il traçait le portrait des grands papes du moyen âge défenseurs de l'idée guelfe, n'avait-il pas comme préparé le geste de

(1) *Œuvres*, IX, p. 252.

(2) *Œuvres*, X, p. 84.

Pie IX acclamant en 1848 l'Italie renaissante, et par elle acclamé ? (1).

Songez maintenant à Lenine, à Trotzki, à cette marée bolcheviste qui voudrait saper, là-bas, les frontières de Pologne, et puis qui, s'infiltrant par des voies souterraines, s'essaie, un peu partout, à miner votre vieux sol : et relisons, à la lumière même de nos visions, à la lumière de nos craintes, ces trois lignes qu'en 1808 Maistre adressait à Rossi : « A présent que je vois clair dans certaines choses, je suis forcé de convenir avec moi-même, contre moi-même, qu'une influence russe en Europe serait un fléau terrible » (2). Il lui coûtait d'en convenir, car il aimait la Russie ; mais il avait les yeux ouverts, et ses yeux savaient lire. Regardons-le regarder la Russie ; quel beau prophète, quel admirable penseur ! Le 14 septembre 1812, Maistre, de Pétersbourg, écrivait au comte de Front : « La prochaine bataille sera vraisemblablement plus terrible encore que l'autre, et si l'ennemi met le pied à Moscou, attendez-vous, Monsieur le Comte, à quelque scène antique dans le genre de Sagonte ou de Numance » (3). Ce jour-là même, Murat entra dans Moscou ; le lendemain, Napoléon y entra, et comme autrefois, devant Scipion-Emilien vainqueur, les gens de Numance avaient incendié leur ville, Rostopchine incendiait Moscou. Maistre avait, vingt-quatre heures avant, prévu la catastrophe devant laquelle durent s'effacer nos aigles ; Maistre avait, cent dix ans plus tôt, prévu les commotions russes devant lesquelles s'émeut l'Europe.

Et si j'avais le temps de vous commenter ses réflexions de 1804 sur la puissance de l'Angleterre qui réside essentiellement dans l'Inde, et cette ligne mystérieuse qui date de la même année : « C'est en Egypte que se décidera tôt ou tard une grande question » (4) ; si j'avais le temps d'insister sur la « convulsion » qu'en 1806 il prévoit, sur « le croissant de Mahomet qui a l'une de ses pointes à Constantinople et

(1) Voir notre article : *Trois prophètes de l'unité italienne*, dans la *Revue de la Semaine*, 13 mai 1921.

(2) *Œuvres*, XI, p. 79.

(3) *Œuvres*, XII, p. 223.

(4) *Œuvres*, X, p. 222.

l'autre à Delhi et qui, se trouvant pressé de part et d'autre par des puissances formidables, éclatera nécessairement par le milieu » (1); si j'avais le temps enfin de citer les pages où nous le voyons aspirer vers une société chrétienne des nations, peut-être concluriez-vous avec moi qu'il y a dans Maistre certaines lignes qui sur le chaos de notre horizon politique resplendissent comme des éclairs, et que l'on pourrait tirer, de ses six volumes de *Correspondance*, certains aperçus singulièrement modernes de politique internationale.

Sur les ailes de sa pensée splendide, nous avons frôlé tous les grands problèmes qui passionnent le monde actuel, tous ceux qui remuent les âmes, tous ceux dont s'agitent les Etats; sa modernité nous a frappés. Et je crois pourtant — laissez-moi le dire en terminant — que je répondrais peut-être plus pleinement au désir de Joseph de Maistre si je relevais en lui cette suprême nuance de modernité, modernité toujours vivante, toujours imprescriptible, privilège de ceux qui s'attachent à la défense des idées éternelles. « Il me semble, écrivait-il dans les *Considérations sur la France*, que tout vrai philosophe doit opter entre ces deux hypothèses, ou qu'il va se former une nouvelle religion, ou que le christianisme sera rajeuni de quelque manière extraordinaire. » Il avait opté, lui, pour la seconde hypothèse, il avait pronostiqué le rajeunissement du christianisme, il y avait travaillé; il avait, par la force de son génie, aidé la papauté de Pie VI — cette papauté qu'humiliait l'empereur Joseph II et dont presque tous les souverains discutaient les droits sur l'Eglise — à devenir la papauté de Pie IX, la papauté du concile du Vatican, à devenir la papauté de Léon XIII, médiatrice entre deux puissances européennes, et médiatrice aussi, par son encyclique sur la condition des ouvriers, entre les diverses classes sociales; et Joseph de Maistre, ayant préparé ces renouveaux, ayant été cet artisan d'histoire, se réjouirait aujourd'hui d'entendre constater que s'il nous apparaît, lui, comme quelqu'un de moderne, c'est parce que le christianisme, ce christianisme qu'il aimait, réapparaît au vingtième siècle comme quelque chose de jeune.

(1) *Œuvres*, IX, p. 252.

Souvenirs et Documents

I. — Le Centenaire et la Savoie

Dès que le projet des fêtes du Centenaire fut annoncé, l'Académie reçut des diverses régions de la Savoie de nombreuses marques de sympathie. Les hautes autorités du département agréèrent avec empressement les invitations qui leur furent adressées. Le Conseil général de la Savoie accorda une généreuse subvention de 500 francs. Le Conseil municipal de Chambéry s'associa plus intimément encore aux fêtes du Centenaire : outre une subvention de 500 fr., il mit gracieusement à la disposition de l'Académie le Théâtre municipal, aménagé parfaitement par M. le Conseiller Finet, que la Municipalité voulut bien déléguer avec M. l'Avocat Vermale pour faire partie du Comité d'organisation où leur concours fut très utile et très apprécié. Pour rehausser l'éclat des fêtes, la Municipalité, de concert avec l'Académie, tenta même d'obtenir la présence de M. le Ministre de l'Instruction Publique ; malheureusement, le Ministre, déjà retenu par de nombreux engagements, ne put répondre aux vœux de la Savoie et adressa à l'Académie ses regrets sous la forme la plus aimable. Cette déception ne devait point nuire à la splendeur de cette fête, comme on put le constater, à la séance publique, en présence du merveilleux auditoire, composé de l'élite intellectuelle de la Savoie, qui suivait avec une attention intelligente les orateurs et savait souligner de ses applaudissements les passages les plus intéressants des discours, même les plus profondes réflexions de M. Georges Goyau sur Joseph de Maistre. Ce spectacle si suggestif n'a point échappé à l'esprit observateur de M. Albert-Petit, des *Débats* (24 juillet 1921), qui fait à ce sujet la remarque suivante aussi judicieuse que flatteuse pour la Savoie : « Que des matières aussi austères et présentées sans aucun sa-

crifice à la coquetterie, puissent être traitées devant un auditoire mondain, c'est le meilleur éloge de la vie intellectuelle qu'entretiennent, dans nos vieilles cités, les Sociétés savantes comme l'Académie de Savoie. »

Nous devons signaler au moins les notabilités qui honorent de leur présence cette brillante séance du théâtre : M. le Préfet de la Savoie ; Mgr l'Archevêque de Chambéry et Mgr l'Evêque de Tarentaise ; M. le Premier Président de la Cour d'Appel ; M. le Général Madelin ; M. le Recteur de l'Académie de Grenoble ; M. le Maire de Chambéry et ses Adjointes ; M. le Secrétaire général de la Préfecture ; M. Borrel, ancien ministre et Président du Conseil général ; M. le Sénateur Mollard ; M. le Député Delachenal ; M. le Consul général d'Italie ; M. le Comte Ignace de Maistre ; M. Edouard de Buttet ; M. le Général Bordeaux ; MM. les Délégués des Sociétés savantes, dont nous donnerons plus loin les noms ; M. Blanchard, professeur à l'Université de Grenoble ; M. le Chanoine Maillet, Vicaire Général ; M. Lettonnelier, archiviste de l'Isère ; M. Dufayard, l'historien de Lesdiguières et de Claude de Seyssel ; M. Alfred Berthier, le récent biographe de Xavier de Maistre ; MM. les Chanoines Rebord et Gavard d'Annecy ; de nombreux représentants du clergé, de la société savoisienne, de la magistrature, de l'armée, du barreau, de l'enseignement public et privé et des diverses administrations.

II. — Le Centenaire et l'Académie Française

Pour réaliser dignement le projet du double Centenaire, l'Académie de Savoie eut dès le début la pensée de solliciter l'adhésion de l'Académie Française. Cédant gracieusement à nos désirs, cette illustre Compagnie a désigné spontanément M. Henry Bordeaux pour la représenter officiellement : c'était un double honneur — toujours très envié — pour l'Académie de Savoie qui est très reconnaissante à l'Académie Française de cette rare et délicate attention.

Voici la lettre par laquelle M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie Française communiqua cette décision à l'Académie de Savoie :

« 19 mai 1921.

« Monsieur le Président,

« L'Académie Française a décidé de se faire officiellement représenter au Centenaire de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie. Elle connaît la gloire de votre Compagnie qui perpétue l'Académie Florimontane et qui unit le nom de S^t François de Sales à ceux de Xavier de Maistre et du Marquis Costa, établissant ainsi la continuité d'une tradition où se retrouve une suite innombrable d'écrivains de notre langue. Elle délègue M. Henry Bordeaux qu'elle a trouvé plus particulièrement désigné pour une telle mission et qui vous portera avec nos vœux l'expression de nos sentiments confraternels.

« Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

« *Le Secrétaire perpétuel,*

« Frédéric MASSON. »

III. — Le Centenaire et les Sociétés savantes

Conformément au programme, de 2 à 4 heures de l'après-midi, les délégués des Sociétés savantes furent reçus simplement et cordialement dans la salle des séances de l'Académie. Avec quelques rafraîchissements — qui n'étaient point un luxe dans cette journée caniculaire, — l'Académie offrit à ses invités, comme souvenir des fêtes du Centenaire, un exemplaire du *Vieux Chambéry*, œuvre récente de M. Pérouse, archiviste de la Savoie et membre effectif de l'Académie. Nous sommes heureux de savoir que ce geste académique fut très apprécié. Voici à ce sujet les fines observations de M. Albert-Petit dans *Les Débats* : « L'Académie a offert à ses invités un volume léger, mais solide, qui est une monographie du *Vieux Chambéry*, due à la plume experte et souple d'un de ses membres les plus actifs, M. Gabriel Pérouse, archiviste du département. C'est un modèle de l'art de fouiller et de vivifier les annales locales. Rue par rue, toutes les maisons qui ont un passé historique ou une valeur artistique sont passées en revue. Quelle richesse de souvenirs recèlent ces vieux hôtels où tant de vieilles fa-

milles ont poursuivi leur existence plusieurs fois séculaire ! De telles recherches, conduites avec méthode et sagacité, rajeunissent les titres de noblesse d'un vieux pays comme le nôtre, où toute pierre a une valeur commémorative. Nous vivons dans un immense et artistique décor historique. En faire comprendre la grandeur, en faire goûter le charme, c'est le rôle des Académies locales. Quand elles y mettent le goût, l'érudition, l'esprit de suite, nécessaires pour mener à bon terme les œuvres de longue haleine qui dépassent souvent la vie d'un homme, elles jouent leur rôle le plus précieux et recueillent, comme nous venons de le voir à Chambéry, le respect de leur petite patrie et la reconnaissance de la grande. »

Voici la liste des Sociétés savantes qui ont répondu à l'appel de l'Académie de Savoie, avec les noms de leurs délégués.

1^o SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES ET LEURS DÉLÉGUÉS

Société Vaudoise d'histoire et d'archéologie: M. Maurice Barbey de Budé, avocat, Président de la Société, qui adressa à l'Académie une vibrante adhésion, pleine de souvenirs historiques du passé et de délicates allusions à l'héroïsme de la Savoie pendant la grande guerre.

Société d'histoire de la Suisse romande: M. Maxime Raymond, archiviste de l'Etat de Vaud.

Institut National genevois: M. John Briquet, directeur du Conservatoire de botanique de Genève (président dudit Institut).

Société de physique et d'histoire naturelle de Genève: Le même M. John Briquet (ancien président de la dite Société).

Société d'histoire du canton de Fribourg: M. Hermann de Vriès, un de ses membres.

Société Vaudoise des sciences naturelles de Lausanne: M. le professeur Wilczek.

Académie Royale des sciences de Turin (1). Délégué: M. Emmanuel Denarié, président de l'Académie de Savoie.

Société Académique religieuse et scientifique du Duché

(1) Regia Accademia delle Scienze di Torino.

d'Aoste (Société académique de St-Anselme). Délégué : Le même M. Emmanuel Denarié.

Royale Députation d'histoire nationale de Turin (1). Délégué : M. d'Arcollières, correspondant de la dite Députation, secrétaire perpétuel de l'Académie de Savoie.

Associazione fra Oriundi Savoïardi e Nizzardi Italiani. Délégué : Le même M. d'Arcollières.

2^o SOCIÉTÉS FRANÇAISES (HORS LA SAVOIE)

L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon : M. Henri Tavernier.

Société Académique d'architecture de Lyon : M. Chomel.

Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon : M. A. Baudot, président.

L'Académie de Mâcon : M. Chapouilly.

Académie de Stanislas de Nancy : M. Hottinger.

Société Eduenne des lettres, sciences et arts, à Autun : M. René Gadont, archéologue.

Société d'Etudes historiques, scientifiques et littéraires des Hautes-Alpes : M. le Général Bordeaux.

Société d'archéologie et de statistique de la Drôme : MM. de Font-Réaulx et le chanoine Perrot, architecte diplômé. Le vénérable Président, Mgr Bellet, rappelle avec émotion dans sa lettre les relations qui l'unirent au Marquis Costa, à Mgr Dupanloup et à Mgr Turinaz et il fait cette remarque : « Le double Centenaire que vous allez célébrer le 19 juillet, ajoute encore au patrimoine d'honneur de cette terre de Savoie si riche en souvenirs glorieux, si féconde en hommes de valeur. Saint François de Sales, le Président Favre et Joseph de Maistre tiennent la tête et l'Académie de Savoie en est, depuis un siècle, l'expression vivante et autorisée. »

L'Académie Delphinale : M. Juster, vice-président.

Société de statistique de l'Isère : M. Blanchard, professeur de géographie à l'Université de Grenoble.

Société Gorini, à Bourg : M. le chanoine Louis Alloing.

Société d'émulation et d'agriculture de l'Ain : M. le docteur

(1) Regia Deputazione sovra gli studi di storia patria per le antiche Provincie e la Lombardia.

Servas, président, qui rappelle dans sa lettre d'adhésion les souvenirs communs toujours vivaces de Bugey et de la Savoie.

3^o SOCIÉTÉS SAVOISIENNES

Académie Florimontane : M. Miquet, président.

Académie Salésienne : M. le chanoine Lavorel, président.

Académie Chablaisienne : M. le V^{te} de Maugny.

Société d'histoire et d'archéologie de Maurienne : M. le chanoine Adolphe Gros, président.

Académie de la Val d'Isère : M. de Fonclare.

Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie : M. Cochon, président.

Société d'histoire naturelle : M. Révil, président.

Société Centrale d'agriculture de la Savoie : M. le comte Louis de Fernex ;

Le Syndicat d'Initiative de la Savoie : M. le Docteur Tissot, vice-président.

4^o REGRETS ET VŒUX

Plusieurs Sociétés savantes, invitées par l'Académie, n'ont pu se faire représenter aux fêtes du Centenaire, mais ont tenu à s'unir à l'Académie par les lettres les plus délicates.

L'Université catholique de Louvain, en pleine période d'examens, s'excuse et envoie ses chaleureuses félicitations.

La Diana du Forez. Après avoir exprimé ses vifs regrets, le Président, M. de Boissieu, ajoute : « De loin, nous applaudirons à tout ce qui sera dit à l'honneur et la gloire de votre Académie dans notre grande admiration pour votre de Maistre, vos historiens et vos lettrés éminents. Savoie et Forez sont unis dès longtemps et le nom d'Honoré d'Urfé, que revendiquent à juste titre nos deux pays, autorise *la Diana* à rendre hommage à votre glorieux passé, à célébrer vos œuvres et souhaiter longs succès à votre savante Compagnie. »

Citons au moins les noms des autres Sociétés qui ont envoyé leurs regrets et leurs vœux : La Royale Académie d'agriculture de Turin ; La Société d'histoire et d'archéologie de Genève ; la Société Botanique de Lyon ; la Société des sciences et arts du Beaujolais ; la Société du Bugey. Signalons

aussi les personnes qui ont adressé à l'Académie leurs regrets de ne pouvoir assister aux fêtes : M. le Ministre de l'Instruction publique ; Mgr Campistron ; M. le Procureur général de la Cour d'Appel ; M. le Comte de Seyssel ; M. Charles de Buttet ; M. le Comte de Sonnaz ; M. Desormaux, vice-président de l'Académie Florimontane ; M. Albert Jarrin ; M. le Colonel Bourgoignon « uni par le cœur et la pensée à Confrères de l'Académie de Savoie » ; M. Sautier-Thyrion, etc.

IV. — Le Centenaire et la Presse

La grande Presse de Paris et de Lyon a fait le meilleur accueil au projet des fêtes du Centenaire et, après les fêtes, a consacré des articles importants, plusieurs très remarquables, soit à l'analyse des discours prononcés dans la séance publique, soit à l'histoire de l'Académie de Savoie, et au mouvement intellectuel régional dont ces fêtes étaient une éclatante manifestation.

Nous devons signaler en particulier : le *Figaro*, le *Gaulois*, les *Débats*, le *Temps*, la *Croix de Paris*, le *Petit Parisien*, le *Savoyard de Paris*, le *Nouvelliste de Lyon*, le *Lyon Républicain*, sans parler de la presse locale qui elle aussi a favorisé par sa publicité le succès de ces fêtes.

Nous remercions aussi le *Journal de Genève*, qui, dans son N^o du 30 juillet, a publié un compte-rendu très sympathique des fêtes du Centenaire.

V. — Le Banquet et les Toasts

Un menu très artistique attendait chaque invité et lui offrait, avec les armoiries de l'Académie de Savoie empruntées aux emblèmes de l'Académie Florimontane de 1607, un extrait savoureux du compte-rendu d'une séance de l'Académie en 1825. Nous ne parlerons pas du banquet lui-même, ordonné avec une rare distinction par MM. Briot, de Fonclare et le Marquis de Bissy, membres du Comité d'organisation, et parfaitement réalisé par le Directeur de l'*Hôtel Terminus* ; mais, les toasts étant le principal régal d'un banquet académique, nous reproduirons ceux dont nous avons pu avoir copie.

Toast de M. Em. DENARIÉ, Président

Après avoir rappelé en quelques mots la solennité littéraire de l'après-midi, et constaté l'aimable empressement avec lequel les représentants de l'Autorité et les Sociétés amies avaient répondu à l'invitation de l'Académie de Savoie, « il me serait très agréable, ajoute son Président, de vous adresser à tous, Messieurs, et individuellement le salut et les remerciements de notre Compagnie ; mais si la réunion de ce soir est imposante par le nombre, elle ne l'est pas moins par la qualité de nos hôtes.

« En promenant mes regards autour de moi, je ne vois que des personnages qu'entoure une telle considération qu'en m'adressant à quelques-uns d'entre vous je pourrais oublier des voisins aussi méritants ; aussi, pour ne pas m'embarquer dans une aventure où je ferais nécessairement des omissions regrettables, j'ai pensé qu'il serait prudent de vous englober tous dans nos souhaits de bienvenue, et cela en dépit du regret que j'éprouve d'arrêter sur mes lèvres beaucoup de noms qui sont particulièrement chers à nos cœurs.

« Je me suis laissé conter jadis l'histoire aussi peu véridique qu'amusante d'un aumônier militaire qui avait imaginé, pour aller plus vite en besogne, de confesser son régiment en bloc. Ayant réuni les hommes, il avait, après l'appel de leurs noms, fait celui de tous les péchés qui se peuvent commettre : au passage, ceux qui se sentaient coupables n'avaient qu'à lever la main, et la cérémonie prenait fin par une absolution générale. Quelque fantaisiste que me semble l'orthodoxie de notre soi-disant aumônier, j'estime qu'en mon cas, la méthode n'est pas à dédaigner. — Je l'imiterai donc, sauf que l'appel des péchés sera remplacé par celui de vos mérites. Mais, là encore, je me vois arrêté, la liste en serait trop longue ! Je me contente donc, après vous avoir demandé pour moi-même votre absolution, de lever mon verre en votre honneur, et de vous remercier tous, au nom de l'Académie de Savoie, de la sympathie si glorieuse pour elle que vous avez bien voulu lui témoigner aujourd'hui. »

Toast de M. D'ARCOLLIÈRES, Secrétaire perpétuel

Messieurs,

On prétend que, dans tout repas bien ordonné, on place d'ordinaire des hors-d'œuvre à côté ou plutôt avant les pièces de fond. Or, celui qui a l'honneur de prendre en ce moment la parole, ne va justement pouvoir vous présenter tout d'abord que des hors-d'œuvre.

J'aurais dû, en ma qualité de Secrétaire perpétuel, faire revivre devant vous les cent un ans d'existence de l'Académie de Savoie ; j'aurais dû, puisque j'ai célébré, l'année dernière, les noces d'argent de mes fonctions, vous rappeler ce que j'ai bien vu en ces dernières vingt-cinq années, tout en remarquant que, si la Compagnie fête à cette heure son Centenaire, elle avait déjà daigné m'attacher à elle comme Correspondant, il y a cinquante-trois ans, si bien qu'à un titre ou à un autre je lui appartiens depuis plus de la moitié de son existence. Aussi, est-ce un peu cette accumulation d'années sur ma tête qui m'a empêché de remplir la mission que mes confrères avaient résolu de me confier : n'arrive-t-il pas, en effet, un moment où elles peuvent exercer une certaine influence sur les santés les meilleures ?

Grande a donc été ma déconvenue, — on le comprend de reste. Mais, lorsque j'ai appris qu'un membre de l'Académie Française avait consenti à prendre ma place, j'ai commencé à me tranquilliser. Aujourd'hui que je viens d'entendre M. Henry Bordeaux, je n'hésite pas à déclarer que ses auditeurs n'ont rien perdu à la substitution. Il a su, sous une forme agréable, spirituelle, poétique, avec des aperçus profonds et originaux, nous tenir toujours attentifs et séduits pendant la demi-heure qu'il a parlé. Mérite des plus appréciables, — il a rappelé et vraiment rendu hommage à l'histoire intellectuelle d'une institution qui souvent, par certains côtés, se trouve être l'histoire même de la Savoie, dont il a avec bonheur retracé les grandes phases. A l'époque présente, où les sciences naturelles pures ou appliquées semblent un peu trop vouloir se substituer à l'Histoire, ou plutôt rapetisser son rôle, ce n'est donc pas sans plaisir que

l'on est revenu, pour des heures trop courtes hélas ! aux pratiques du temps passé.

Dans les pages qu'il nous a lues, M. Bordeaux a rendu pleine justice à nos auteurs de Savoie, en quelque genre qu'ils se soient essayés ; mais, à leur tour, d'autres auteurs méritent des éloges, et j'en vois précisément ici auxquels on ne peut que les décerner aussi à juste titre.

Certains d'entre eux, retenus loin de cette ville par d'impérieuses exigences, nous ont fait connaître qu'ils seraient pourtant avec nous d'esprit et de cœur. Si nous avons à vivement regretter leur absence, nous devons remarquer que ce ne sont pas des frontières politiques qui nous tiennent en ce moment éloignés d'eux, car nous devons ajouter que ceux de leurs confrères qui ont répondu à notre désir, finissent par se retrouver, en quelque sorte, au milieu de compatriotes. L'étude de l'histoire a fréquemment rapproché les savants de nationalités ou de pays différents ; mais, quand l'histoire à laquelle ils se consacrent leur a été commune pendant des siècles, ne sont-ils pas ensemble comme appartenant de fait à la même famille ?

Nos hôtes de la Suisse romande ont eu avec nous un passé commun pendant près de quatre siècles ; ils aiment à s'en souvenir, à renouer de quelque manière des traditions qui ont laissé plus d'un regret derrière elles, encore que nous soyons séparés depuis environ quatre siècles aussi.

Quant à nos invités d'outre-monts, ils venaient ici, il y a quelque soixante-deux ans, dans leur pays, et nous, nous savions quel accueil nous attendait pour nos occupations et, plus souvent, pour notre avenir, lorsque Turin et le *vieux Piémont* recevaient la visite des enfants de la *douce Savoie*, qui, en leur compagnie, a connu des jours de vicissitude sans doute, — comme il arrive parfois en ce monde, — mais qui a eu en partage avec eux des jours de prospérité, de bonheur et de gloire sous le sceptre de l'auguste Dynastie à laquelle elle a donné son nom.

Dès lors les souvenirs, les faits, les événements qui unissent le *vieux Piémont* et la *douce Savoie* sont trop récents, ils sont trop nombreux pour ne s'être pas imposés aux chercheurs des deux versants des Alpes, et souvent il y a

eu entre eux émulation à se les faire réciproquement connaître.

Quel rôle a donc joué jadis, naguère encore, et s'efforce de continuer l'Académie de Savoie ? Depuis longtemps elle a établi l'union intellectuelle, elle a même, — ne déplaît aux hommes politiques contemporains, — réalisé l'union cordiale avec les savants de Suisse et d'Italie. Aujourd'hui, elle couronne ses efforts. Ne vient-elle pas de nous ramener au temps où la « grande patrie de Savoie » allait des bords du lac de Neuchâtel et des environs de Fribourg jusqu'aux rivages de la Méditerranée ? Aussi, Messieurs, vais-je lever ce verre en l'honneur des corps savants de Suisse et d'Italie.

Toast de M. Henry BORDEAUX

Messieurs,

Bien que je sois évidemment compris dans l'absolution générale dont notre Président nous a si libéralement gratifiés tout à l'heure en nous assimilant aux pêcheurs que nous sommes sans doute, encore que nous ne nous soyons point confessés, l'Académie Française ferait sans doute grief à son délégué de ne pas exprimer ce soir à l'Académie de Savoie sa gratitude pour l'accueil dont il a été l'objet de sa part à Chambéry.

En son nom je vous apporte donc, Messieurs de l'Académie de Savoie, le témoignage de sa sympathie et de son amitié et plus spécialement à vous, mon cher Président et ami, qui avez emprunté à l'enchanteur Merlin sa baguette magique pour retenir vos visiteurs sous le charme, et à M. d'Arcollières, votre dévoué et autorisé Secrétaire perpétuel, qui vient d'adresser pour nous tous un salut si cordial et si élevé à nos confrères d'Italie et de Suisse.

J'ajouterai que j'ai grand'peine à ne pas me considérer ici tout simplement comme l'un des vôtres. Mon cher Emmanuel Denarié, ne nous avez-vous pas conviés à abandonner, ce soir, le ton solennel des discours ? Nous sommes entre académiciens : il n'y a plus de galerie. Et me voici prêt à reprendre avec vous une de nos chères causeries

de vacances si votre œil malin ne m'avertissait que, la vie étant brève, les toasts à plus forte raison doivent être courts.

Le record de la brièveté n'a-t-il pas été battu, vous ne le savez peut-être pas, par un de mes plus illustres confrères accoutumé, il est vrai, à d'autres victoires. Quand le maréchal Joffre fut envoyé en mission aux Etats-Unis, accompagné de l'un des plus grands orateurs de ce temps, M. Viviani, il laissait volontiers celui-ci prendre la parole et prononcer d'admirables discours. L'éloquence n'était point son métier, mais la Marne parlait pour lui. Quand les applaudissements avaient salué les émouvantes péroraisons de M. Viviani, l'assistance réclamait à grands cris le Maréchal. Notre Joffre, alors, se levait et se contentait de ces deux mots : Vive les Etats-Unis ! Aussitôt les acclamations, comme une vague immense, recouvraient sa brève harangue.

Je n'ai pas d'autre moyen d'imiter mon grand confrère, mais je suis sûr que vous m'approuverez si je me contente de lever mon verre en disant : Vive l'Académie de Savoie !

Toast de Mgr CASTELLAN, Archevêque de Chambéry

Monsieur le Président,
Messieurs,

L'Eglise a pris part à la fondation de cette Académie de Savoie, en la personne du jeune chanoine qui devait être le Cardinal Billiet.

Elle n'a jamais cessé, par des membres ecclésiastiques, de contribuer à la prospérité de votre institut aujourd'hui centenaire.

Aussi me paraît-il convenable que l'Eglise élève la voix au milieu de cette brillante et sympathique assemblée,

pour bénir Dieu des succès d'un siècle de travaux littéraires, scientifiques et artistiques,

pour féliciter le digne président et les membres de l'Académie de l'éclat de cette fête,

pour saluer les illustres conférenciers qui en font l'ornement,

pour célébrer la grande mémoire de Joseph de Maistre, et pour souhaiter qu'un non moins heureux avenir couronne les promesses d'un si glorieux passé et d'un si noble présent.

Toast de M. Antoine BORREL, Député,
Président du Conseil général de la Savoie.

M. Antoine Borrel dit que le Conseil général a tenu à participer à la commémoration de la mémoire d'un de ses plus illustres enfants et au Centenaire d'une institution qui honore la Savoie.

Quelle que soit l'opinion que l'on peut avoir sur les conclusions de ses œuvres, Maistre force le respect, prend la sympathie, provoque l'admiration. Si l'on n'aime pas toujours le philosophe, on aime l'écrivain au style clair, précis, net et incisif ; si on repousse les doctrines, on est séduit par les qualités d'esprit et de cœur de ce grand penseur. Aussi tous les Savoyards, quel que soit leur parti, leur classe, leur rang, sont fiers de l'éclat jeté par Maistre sur leur terre natale.

L'Assemblée départementale est reconnaissante à l'Académie de Savoie d'avoir organisé cette journée au cours de laquelle monte toute la sève de notre race, s'épanouit toute la vitalité de notre province ; journée de concorde et d'union, car, s'il est des raisons d'affection mutuelle entre tous les Savoyards, ce sont bien leurs communes gloires et parce que, comme l'a dit Maistre, « nous appartenons à cette classe d'hommes qui estiment que, malgré les divergences d'opinions, il est toujours un terrain sur lequel les honnêtes gens peuvent s'estimer et s'unir ! »

Et il n'est pas de meilleur terrain que notre commun amour pour notre petite patrie.

Pour terminer, M. Borrel lève son verre à l'Académie de Savoie qui, avec tant de sollicitude, se penche sur le passé glorieux de la Savoie et s'attache à marquer une individualité qui ne peut qu'augmenter le rayonnement et le prestige de la France, et personnellement M. Borrel tient à « trinquer » avec le bon Savoyard qui avec tant d'autorité

préside aux destinées de l'Académie de Savoie et prouve par ses écrits que la flamme intellectuelle de notre petite patrie a conservé son vif et pur éclat.

Toast de M. BARBEY DE BUDÉ, Président de la Société
Vaudoise d'histoire et d'archéologie

Monsieur le Président,
Messieurs les Membres de l'Académie de Savoie,

La Société Vaudoise d'histoire et d'archéologie, que vous avez aimablement conviée au jubilé centenaire de votre Compagnie, vous exprime ses félicitations les plus sincères et ses vœux les plus cordiaux.

Le pays de Vaud n'oublie pas ses antiques attaches savoisiennes : pour les perpétuer devant lui s'étale, chaque jour plus chatoyant et plus beau, le lac Léman, harmonieux trait d'union entre nos patries.

A ce lac aimé se rattache le souvenir du Comte Pierre II, du « Petit Charlemagne » ; en effet

... Ce vaillant comte Pierre
Avait un troubadour
Et quand la batelière
Passe au pied de sa tour
Peut-être elle répète
De l'antique poète
Un antique rondeau :
Sur l'eau,
Sur le bord de l'eau....

Le vaillant comte Pierre
Possédait maint vallon
Et pour son nid de pierre,
Le Manoir de Chillon :
Nid planté des les ondes
Dont les lames profondes
Bercent le vieux château
Sur l'eau,
Sur le bord de l'eau,
Bercent le vieux château...

Quand il fut vieux et triste
Et qu'il ne pouvait plus
De l'ours suivre la piste
Sur les monts chevelus,
Sur l'onde une ballade
Calmaït son cœur malade
Au temps du renouveau
Sur l'eau,
Sur le bord de l'eau,
Au temps du renouveau
Sur l'eau.....

Le vaillant comte Pierre, ainsi chanté par notre poète vaudois Juste Olivier, s'est endormi à Chillon en 1268.

Après lui, Amédée V, Amédée VI, leurs successeurs jusqu'au Duc Charles III en 1535, tous vos princes ont souvent habité Chillon ; ils s'assuraient de la fidélité des villes vaudoises en accordant aux bourgeois de larges franchises.

Le pays de Vaud connut alors, durant plus de 300 ans, des garanties administratives et judiciaires toujours plus libérales, au point que, requérants et plaideurs, traversant le Chablais, pouvaient toujours venir en appeler à la Cour du Duc, en ce Chambéry où votre illustre Académie nous accorde aujourd'hui une réception si généreuse et si sympathique.

Après la conquête bernoise de 1536, le pays de Vaud a attendu près de 300 ans jusqu'en 1803 sa libération et son entrée dans la Confédération suisse. Les années ont passé.

Mais voici qu'en 1914, au travers du Léman, nous Vaudois, nous avons entendu des voix savoisiennes ; c'étaient celles de vos enfants courant, parmi les tous premiers, aux frontières de l'Alsace. Dès lors, durant quatre ans, chaque soir que s'allumaient les feux de Saint-Gingolph, de Meillerie, d'Amphion, tout le long de la côte, vis-à-vis, bien des anciens sujets de la Savoie ont fait monter à Dieu une prière pour vos armées.

C'est donc de tout cœur qu'au lendemain de vos victoires, pour nous préservatrices de l'invasion, respectueusement inclinée devant les deuils de la terre de Savoie, la Société Vaudoise d'histoire et d'archéologie, en sœur très cadette

mais en sœur très reconnaissante, apporte à l'illustre Académie de Savoie l'hommage de sa gratitude et de son éternelle admiration.

Toast de M. MIQUET, Président de l'Académie Florimontane
d'Annecy

(Consigné en une adresse très artistique)

Messieurs,

Tout en conservant une individualité propre, l'Académie Florimontane a toujours considéré l'Académie de Savoie comme le modèle à suivre et comme le centre de ralliement où les Sociétés littéraires, artistiques et scientifiques de notre province peuvent trouver les fortes leçons, les beaux exemples, l'étincelle qui les ranime.

Aussi saisit-elle avec empressement l'occasion qui se présente de manifester ses plus vives sympathies à cette éminente Compagnie, l'aristocratie intellectuelle de notre pays, qui a compté dans son sein presque tous les hommes marquants que la Savoie a produits depuis cent ans.

Messieurs, en nous groupant autour de vous pour célébrer le centenaire de votre fondation et le centenaire de la mort du plus illustre d'entre vous, nous voulons affirmer notre gratitude pour les services que vous avez rendus et la ferme conviction que le passé répond de l'avenir.

Vive l'Académie de Savoie, et gloire à ceux qui ont la charge de la diriger et de la maintenir à la hauteur où leurs devanciers l'ont élevée !

Toast de M. John BRIQUET,
Délégué de la Société de Physique et d'Histoire naturelle
de Genève et de l'Institut National Genevois

(Le texte est reproduit sur une splendide adresse richement enluminée
et calligraphiée)

Monsieur le Président et Messieurs,

L'Académie de Savoie célèbre aujourd'hui le centième anniversaire de sa naissance. C'est un honneur et une joie pour la *Société de physique et d'histoire naturelle de Genève* et pour l'*Institut national genevois* d'être associés à cette

fête ; car les corps savants de Genève ont entretenu avec votre Académie, dès sa fondation, des relations d'étroite collaboration, fondées sur l'amitié et l'estime réciproques.

Longue est la liste des lettrés, des historiens, des érudits et des naturalistes qui ont illustré votre Académie et qui ont fait rayonner bien au delà de vos frontières la gloire intellectuelle de la Savoie.

Permettez-nous pourtant de vous dire que, parmi les œuvres si nombreuses que vous avez patronnées ou dont vous avez facilité l'éclosion, celles qui ont pour nous l'attrait le plus vif sont consacrées à l'étude de votre beau pays, à son parler, à son histoire, à sa nature.

Voisins immédiats, parents proches par la race et par la langue, nous avons vu tout progrès dans la connaissance de la Savoie avoir sa répercussion dans les études concernant la Suisse romande. N'est-ce pas là un gage émouvant de solidarité ?

Nous saisissons donc avec bonheur l'occasion de vous présenter nos vœux. Puisse ce siècle de travail être suivi pour l'Académie de Savoie de nombreux autres siècles aussi féconds et aussi prospères.

Toast de M. RÉVIL,

Président de la Société d'histoire naturelle de Savoie

Comme Président de la Société d'histoire naturelle de Savoie, il est de mon devoir non seulement de féliciter l'Académie de l'œuvre importante qu'elle a accomplie, mais encore de la remercier du concours précieux qu'elle nous a toujours prêté. Trois de ses membres les plus éminents : Mgr Billiet, le Marquis Léon Costa de Beauregard et le Chanoine Chamousset comptent parmi ses premiers fondateurs. C'est d'ailleurs à la demande du Marquis Costa que nous était accordée, le 28 septembre 1844, l'autorisation nécessaire à la fondation de notre Société, dont l'objectif principal était la création d'un Musée d'histoire naturelle. Dans celui-ci, sans exclure les productions étrangères, devaient être réunis des échantillons des trois règnes de la nature provenant de la Savoie.

Ce Musée fut rapidement constitué grâce encore au Marquis Costa, qui nous fit don d'une magnifique collection d'ornithologie, dont il prit à sa charge tous les frais d'entretien.

Depuis lors, la plupart des naturalistes savoyards ont fait partie des deux Sociétés et comme les ressources financières de la nôtre sont modestes, tous les travaux nécessitant des frais élevés ont paru dans vos Annales : Mémoires de Louis Pillet sur Lémenc, de Parona et Bonnarelli sur Chanaz, de Perrier de la Bathie sur les plantes vasculaires de la Savoie, et enfin mes propres recherches sur la Géologie des chaînes jurassiennes et subalpines de la Savoie.

De plus, votre Académie a attribué le prix Caffé à plusieurs travaux remarquables d'histoire naturelle, relatifs à notre pays, dus à MM. Lugeon, Douxami, Le Roux, Briot, Mougin.

Si ces sciences se sont développées en Savoie, et si nos travaux jouissent à l'étranger d'un certain renom, c'est à l'Académie de Savoie que nous le devons ; à ce point de vue, son œuvre a donc été précieuse et méritait d'être spécialement rappelée. — Ayant l'honneur d'appartenir depuis plus de trente ans à cette Académie, je suis en droit d'exprimer le désir et l'espoir que nos successeurs continuent à tenir haut et ferme, en Savoie, le drapeau des sciences naturelles.

Toast de M. CHAPOUILLY,
Délégué de l'Académie de Mâcon

Monsieur le Président,
Messieurs,

L'Académie de Mâcon a bien voulu me déléguer pour la représenter à la solennité de la célébration du double Centenaire de la fondation de l'Académie de Savoie et de celui de la mort de Joseph de Maistre.

Le très distingué Secrétaire perpétuel de notre Compagnie, M. Duréault, m'a chargé de vous témoigner les vifs regrets du Président et des Membres du Bureau, empêchés de répondre personnellement à votre courtoise et très gra-

cieuse invitation, et de vous exprimer leurs sincères remerciements,

Je tiens à confondre dans un même sentiment de reconnaissance le Président et les Membres de l'Académie de Savoie, pour la délicate pensée qui les a inspirés et qui vient ainsi resserrer les liens d'une vieille confraternité datant de 1866.

L'Académie de Mâcon a célébré son propre Centenaire en 1905. Cette grande et vénérable Dame, en dépit des années, est demeurée très alerte. En mettant aujourd'hui sa main dans la vôtre, elle se réjouit de retrouver une jeune sœur qui porte aussi allègrement qu'elle-même tout un siècle d'existence !

La commune longévité des deux Alliées prend sa source, non seulement dans leur fraternité intellectuelle, mais aussi et surtout dans l'affinité de leurs races voisines et les traditions unissant leurs deux pays.

La Savoie, a-t-on dit quelque part, est une des plus belles pages du Livre de la Nature. Il sera bien permis à l'un de ses enfants adoptifs de compléter cette pittoresque définition en ajoutant que, devant la splendeur et le charme infini de cette page, on oublie volontiers le reste du volume !

Si l'hôte des Charmettes y a laissé déborder sa sensibilité et sa grâce tendre, un grand poète, qui aima vraiment tout ce qui est beau et nous apprit à l'aimer, s'y est attardé en d'inoubliables impressions.

Lamartine, Messieurs, c'est un peu de vous-mêmes. Mâcon, Milly, Saint-Point, c'est lui tout entier.

L'Académie de Mâcon dont il fut, pendant 59 ans, le plus illustre des membres titulaires, a conservé la profonde empreinte de son œuvre géniale. Lorsque parurent les *Méditations*, elle comptait quinze printemps. Sa jeune âme s'éveilla, dans un frémissement, aux accents émouvants des divines strophes qui ont immortalisé votre Lac et ses bords enchanteurs !

L'Académie de Savoie venait de naître. Les voiles de son berceau se soulevèrent au souffle caressant des suaves harmonies.

Après l'évocation de ces souvenirs... d'enfance, si je rap-

pelle que la Savoie a vu se développer l'amitié de l'auteur de *Raphaël* avec Louis de Vignet et la famille de Maistre à laquelle il devait, plus tard, s'apparenter intimément, j'aurai, dans vos esprits qui, certes, m'ont devancé, dégagé l'une des plus pures traditions rattachant au Mâconnais votre ancienne capitale et votre belle province.

Mais il s'est formé entre nos deux Compagnies un nouveau et précieux lien. Je ne puis mieux le mettre en relief qu'en saluant, ici, votre illustre compatriote, M. Henry Bordeaux, membre de l'Académie Française. Si l'Académie de Savoie peut être fière de compter au nombre de ses membres un confrère aussi éminent, votre fidèle correspondante est pénétrée du même sentiment.

Partageant votre culte fervent des Belles-Lettres et du patriotisme, elle a, dès octobre 1918, élu Membre d'honneur M. Henry Bordeaux.

Vous me voyez, Monsieur, extrêmement flatté d'avoir été appelé à vous rendre, en ce moment, ce faible, mais très sincère hommage.

L'Académie de Mâcon sera elle-même très honorée de la mention particulière que vous avez eu la gracieuse pensée de lui accorder dans votre éloquent discours de tantôt.

Avant de terminer, Messieurs, je m'incline avec respect devant la mémoire de Joseph de Maistre, l'écrivain de génie qui a laissé un si grand nom dans la Philosophie et dans les Lettres, et qui semble avoir attendu pour mourir que vous ayez ouvert les yeux à la lumière.

Sur ce nom, qui a été glorifié une fois de plus, aujourd'hui, dans un admirable langage, j'achèverai le toast que je porte à la prospérité indéfinie de la noble et savante Académie de Savoie !

VI. — Liste des personnes ayant assisté au Banquet, établie dans l'ordre de leur acceptation

MM. Emmanuel DENARIÉ, président.

Henry BORDEAUX, de l'Académie française.

M^{gr} l'ARCHEVÊQUE DE CHAMBÉRY.

Georges GOYAU.

D'ARCOLLIÈRES, secrétaire perpétuel.

MM. le Baron CARUTTI DE CANTOGNO, consul général.
COCHON (Société Savoisiennne d'hist. et d'archéol.).
PÉROUSE.
TAVERNIER (Acad. de Lyon).
DE LAGENARDIÈRE, corresp^t de l'Acad.
CARRIER, premier président de la Cour.
le Recteur de l'Académie de Grenoble, F. DUMAZ.
M^{gr} PILLET.
DELACHENAL, député.
Ch. ARMINJON, avocat.
Maurice BARBEY DE BUDÉ (Soc. Vaudoise d'hist.).
JUSTER (Académie Delphinale).
Colonel DE LA RUPELLE.
D^r SERVAS (Soc. d'émulation de l'Ain).
le chanoine J.-M. LAVOREL (Acad. Salésienne).
Antoine PILLET.
le professeur WILCZEK (Soc. Vaudoise des sciences
naturelles).
le comte DE MAISTRE.
le comte Amé d'ONCIEU DE LA BATIE.
MOLLARD, adjoint au maire de Chambéry.
le chanoine BURLET.
le général MADELIN.
le général BORDEAUX.
NARDINI, secrétaire général de la Préfecture.
BRIOT.
RÉVIL, président de la Soc. d'hist. naturelle de Savoie.
John BRIQUET (Institut national genevois et Soc.
de phys. et d'hist. nat^{lle} de Genève).
DUFAYARD, conseiller général de la Savoie.
MIQUET (Acad. Florimontane).
BLANCHARD (Soc. de statistique de l'Isère).
DARDEL, libraire-éditeur.
Victor DENARIÉ, architecte.
CHOMEL (Soc. académiq. d'architecture de Lyon).
le vicomte GREYFIÉ DE BELLECOMBE.
l'abbé LORIDON
BAUDOT (Acad. de Dijon).
le docteur TISSOT.
CHAPOUILLY (Acad. de Mâcon).
DE LANNOY DE BISSY.
le chanoine MAILLET, vic. gén.

MM. le comte DE MAUGNY (Acad. Chablaisienne).
LETONNELIER, archiviste de l'Isère.
Jacq. DE FONT-RÉAULX (Drôme).
le chanoine PERROT (2^e délégué de la Soc. départ^{le}
d'archéologie de la Drôme).
FINET, conseiller municipal.
Amédée MARESCHAL, avocat.
le D^r Amédée DENARIÉ.
BENOIST, directeur de la Société générale.
BOCQUIN (Jules), ingénieur des arts et manufactures.
le baron Eugène DU NOYER.
le baron Albert ANGLEYS.
Henri DUMONT, secrét. g^l du Syndicat des Agriculteurs.
MAGNIN, avoué à la Cour.
CADORET (Société centrale d'agriculture).
BORREL, président du Conseil général.
VERMALE, conseiller municipal.
Joseph TARDY, correspondant de l'Académie.
Gaston DÉCIS, inspecteur d'Académie.
le chanoine GROS (Soc. d'hist. et d'arch. de Maurienne).
DE FONCLARE (Acad. de la Val d'Isère).
Georges HOTTINGER (Académie de Stanislas).
le chanoine Louis ALLOING (Société Gorini).
J. CARRON (Ecole préparatoire de Chambéry).
Edgar MARENSE (Soc. des Antiquaires de Paris).
Arthur BERTIN, architecte.
le marquis DE VAULSERRE.
le capitaine D'ALLARD (état-major du G^l Madelin).
le chanoine GRUMEL.
A. ALBERT-PETIT (du *Journal des Débats*).
TRUFFY (pour le *Nouvelliste* et l'*Echo de Paris*).
l'abbé REGOTTAZ (*Croix de Paris*).
Hermann DE VRIÈS (Société d'histoire du canton de
Fribourg).
BERN.

Le Gérant : GUÉLARD.

CHAMBÉRY. — IMPRIMERIES RÉUNIES, 3, RUE LAMARTINE.



